



AGIR CONTRE L'EXPLOITATION

EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

— Récits illustrés de **personnes victimes d'exploitation**

— Des pistes pour **lutter contre la traite des êtres humains**

CONTRE
 **LA TRAITE**
DES ÊTRES HUMAINS

Exploitation au travail | Esclavage domestique | Contrainte aux délits | Mendicité forcée | Exploitation sexuelle

SELON UNE ENQUÊTE NATIONALE* RÉALISÉE AVEC 69 ASSOCIATIONS EN FRANCE EN 2022
SUR 2675 PERSONNES VICTIMES QU'ELLES ACCOMPAGNENT

Parmi elles :



76%

**Exploitation
sexuelle**



15%

**Exploitation
au travail**



7%

**Contrainte
à commettre
des délits**



2%

**Mendicité
forcée**

1% autres formes d'exploitation

Cependant, les victimes sont en réalité beaucoup plus nombreuses car très difficiles à repérer : femmes et hommes, adultes et enfants, toutes formes de traite confondues. Elles sont maintenues sous emprise, contrôlées par les exploitateurs et les réseaux, maltraitées et sans accès à leurs droits.

**Enquête réalisée par le SSMSI, service statistique ministériel de la sécurité intérieure et la MIPROF, mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains.*

SOMMAIRE

Pourquoi sensibiliser sur les risques d'exploitation et de traite en marge des grands événements sportifs ? p. 4

Des récits de vie de personnes victimes d'exploitation et de traite des êtres humains sous toutes ses formes p. 12

Des sportifs sont parfois victimes d'exploitation, de traite des êtres humains p. 44

Des expériences et témoignages de vie sportive épanouissante p. 52

Pour aller plus loin p. 72

Ensemble, prévenir et lutter contre l'exploitation et la traite des êtres humains p. 92

POURQUOI SENSIBILISER SUR LES RISQUES

D'EXPLOITATION ET DE TRAITE EN MARGE

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Prévenir toute forme d'exploitation et de traite et accompagner les victimes p. 5

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, un événement à forte ambition sociétale organisé en France p. 6

Les grands événements sportifs, et culturels internationaux se doivent d'être une fête pour toutes et tous p. 8

Nos objectifs p. 9

Des visuels pour soutenir la sensibilisation à l'exploitation et la traite des êtres humains p. 10

PREVENIR TOUTE FORME D'EXPLOITATION ET DE TRAITE ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EST UN PHÉNOMÈNE CRIMINEL D'AMPLEUR INTERNATIONALE.

La précarité et la vulnérabilité des personnes victimes - qui ne se considèrent parfois pas comme victimes - comme l'invisibilité du phénomène qui s'étend, notamment sur internet, rendent difficile la lutte contre la traite des êtres humains. La prévention n'en est que plus importante.

La traite des êtres humains cause des traumatismes importants chez les victimes souvent exposées à des menaces et des agressions physiques et verbales, des privations de leurs besoins et droits fondamentaux. Humiliées et contrôlées, elles sont maintenues dans des stratégies d'isolement.

La traite a aussi des effets néfastes pour l'ensemble de la société car elle génère de la pauvreté et crée des poches de vulnérabilité et de précarité.

Elle remet enfin en cause des valeurs fondamentales, socles de notre contrat social (protection de la dignité et de l'intégrité des personnes, accès à l'éducation et interdiction de travailler pour les enfants...).

C'est pourquoi le collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » et ses associations membres estiment qu'il est indispensable de réfléchir à une politique efficace contre ce phénomène, en particulier à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui risquent de l'exacerber ; mais aussi plus largement en marge des grands événements sportifs.

En effet, toutes les formes d'exploitation sont amplifiées lors de grandes compétitions. Cependant ces fléaux de l'exploitation et la traite existent dans la société. Aussi devons-nous être vigilants et les combattre tous les jours.

Ce document « Agir contre l'exploitation en marge des grands événements sportifs » a donc pour ambition de faire que chacun et chacune en contact avec une potentielle victime puisse se mobiliser en connaissance de cause, qu'il s'agisse de personnels de la police, de la justice, de la santé, du social, de l'hébergement/logement ou de l'emploi, d'institutions ou de la société civile, professionnels ou bénévoles.

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS EN 2024, UN ÉVÉNEMENT À FORTE AMBITION SOCIÉTALE ORGANISÉ EN FRANCE

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS EN 2024 REPRÉSENTENT LA SEULE COMPÉTITION VÉRITABLEMENT MONDIALE ET MULTISPORTS.

Avec plus de 200 pays participant à plus de 400 épreuves entre les Jeux d'été et d'hiver, les Jeux Olympiques sont le seul endroit où le monde se retrouve pour concourir, se sentir inspiré et être ensemble.

Les symboles et valeurs qui ont marqué l'histoire du sport et de l'humanité depuis 1896 jusqu'à aujourd'hui inspirent l'unité, le partage, la paix. Les valeurs qui sous-tendent les Jeux Olympiques sont l'amitié, le respect et l'excellence. Celles des Jeux Paralympiques : la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage.



LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 : UN ÉVÈNEMENT À FORTE AMBITION SOCIÉTALE

Vivre plus fort grâce aux émotions suscitées par le sport, vivre mieux grâce à la pratique du sport, vivre ensemble et créer plus de cohésion autour des valeurs partagées par le sport, c'est la vision que proposent les organisateurs des Jeux Olympiques à toutes les générations, sur tous les territoires, en mettant le sport au centre des vies.

En s'inspirant des valeurs du sport et du dépassement de soi des athlètes, les Jeux se veulent une célébration fraternelle pacifique et universelle, le rendez-vous de tout un pays avec le monde entier... des Jeux spectaculaires, amenant le sport là où on ne l'attend pas, dans une fête au cœur des villes, en créant des ponts avec la culture et l'éducation.

Et les Jeux 2024 veulent présenter dans la France entière un nouveau modèle pour inspirer les générations futures et laisser un héritage positif aux individus et à la société. Tous sont concernés : mouvements sportifs, acteurs publics et collectivités territoriales, grand public et partenaires privés.

Paris 2024 devait être un projet qui vit bien au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est une opportunité économique, écologique, sociale pour l'ensemble de la société qui pourrait profiter de l'héritage laissé par les Jeux.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À TOUTES LES FORMES D'EXPLOITATION

Les événements sportifs et culturels sont porteurs de valeurs positives. Fédérateurs, ils constituent une fête pour la plupart des participants.

Mais certaines personnes, particulièrement vulnérables, ne participent pas à la fête. Exploitées ou reléguées en marge, elles peuvent être victimes de traite sous différentes formes. Des sportifs aussi sont parfois victimes de traite.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS INTERNATIONAUX SE DOIVENT D'ÊTRE UNE FÊTE POUR TOUTES ET TOUS

Le Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" coordonné par le Secours Catholique - Caritas France, avec ses 28 associations membres et leurs réseaux rassemblant des organisations de la société civile en France et à l'international, sensibilise le grand public et agit auprès des institutions afin de prévenir l'exploitation sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes victimes :

- **Exploitation sexuelle (y compris via internet),**
- **Exploitation au travail (services à la personne, construction, restauration, transport.....)**
- **Esclavage domestique,**
- **Contrainte à commettre des délits,**
- **Obligation à mendier...**

Parce que nous souhaitons que tous les grands événements sportifs, dont les Jeux Olympiques et Paralympiques en France, soient une fête pour toutes et tous, nous prévenons toute forme d'exploitation et de traite des êtres humains à travers une Campagne de sensibilisation.

Notre démarche est nationale et internationale car l'événement est retransmis partout en France et dans de nombreux pays, à la télévision, sur internet et sur les réseaux sociaux...

La commission nationale consultative des droits de l'homme, rapporteur national indépendant sur la traite des êtres humains et la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), coordinateur national sur la traite des êtres humains, soutiennent la démarche.

NOS OBJECTIFS

- ➔ Valoriser le rôle du sport comme acteur majeur dans le bien-être et l'insertion des personnes.
- ➔ Faire connaître ce que recouvre l'exploitation et la traite des êtres humains sous toutes ses formes de nos jours.
- ➔ Alerter le grand public et les professionnels concernés sur le fait que les grands événements sportifs sont malheureusement des lieux et facteurs d'exploitation de personnes.
- ➔ Agir et identifier les victimes potentielles.
- ➔ Construire des partenariats avec des acteurs souhaitant se mobiliser contre la traite des êtres humains.
- ➔ Responsabiliser les organisateurs des Jeux Olympiques et Paralympiques, entreprises et partenaires privés, en particulier les plateformes numériques - restauration, transport, hébergement - qui peuvent être utilisés par des trafiquants.
- ➔ Insister sur la responsabilité de tous les acteurs publics, privés et tous les membres de la société civile.
- ➔ Mobiliser les institutions pour éviter autant que possible l'exploitation et la traite des êtres humains à l'occasion des grands événements sportifs et au-delà.

DES VISUELS POUR SOUTENIR LA SENSIBILISATION À L'EXPLOITATION ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

**ON VOUDRAIT
TOUTES ET TOUS
QUE CE SOIT
UNE FÊTE**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

Sous la coordination de : République Française
 Avec l'appui de : **CNCDE**
 COMMISSION NATIONALE
 CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONTRE
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS**

IGOR, 32 ANS
FAN DE HANDBALL
ET EXPLOITÉ AU TRAVAIL

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

ROZA, 30 ANS
FAN DE BOXE
ET ESCLAVE DOMESTIQUE

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

LÉA, 19 ANS
FAN DE GYMNASTIQUE
ET FORCÉE À VOLER

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

MARIE, 23 ANS
FAN DE NATATION
**ET FORCÉE À VENDRE SON CORPS
SUR INTERNET**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

KARIM, 14 ANS
FAN DE BASKETBALL
ET FORCÉ À DEALER

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

FARAH, 15 ANS
FAN D'ATHLÉTISME
ET EXPLOITÉE SEXUELLEMENT

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

VICTOR, 10 ANS
FAN DE FOOTBALL
ET FORCÉ À MENDIER

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Retrouvez les récits
des victimes

Sur chaque affiche un QR
code permet de découvrir
des récits de victimes et des
informations pour repérer et
accompagner des personnes
victimes.

DES RÉCITS DE VIE DE PERSONNES

VICTIMES D'EXPLOITATION ET DE TRAITE

DES ÊTRES HUMAINS

SOUS TOUTES SES FORMES

On constate tous les jours que des personnes sont exploitées : la fête pourrait nous faire oublier cela et pourtant. Profitons des événements sportifs (avant, pendant, après) pour sensibiliser à cette question.

9 RÉCITS DE VIE DE PERSONNES VICTIMES D'EXPLOITATION ET DE TRAITE NOUS PRÉSENTENT DES RÉALITÉS DIVERSES ET DES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR



AMARA - p14
Exploité au travail



RITA - p18
Esclave domestique



KIM - p20
Esclave domestique



HAMZA - p24
Forcé à voler



ALI - p26
Forcé à dealer



LANA - p30
Forcée à mendier



CHRISTINA - p34
Forcée à vendre son corps



LISE - p38
Victime d'exploitation sexuelle



ANGEL - p40
Victime d'exploitation sexuelle

AMARA

EXPLOITÉ AU TRAVAIL

Je m'appelle Amara, j'ai 25 ans et je vis aujourd'hui à Paris. En 2022, j'ai participé à la construction du village olympique. Voici mon récit.



Je ne suis qu'un enfant quand je perds ma maman. Je dois alors quitter l'école pour aller vivre chez ma tante. Mais celle-ci est malveillante et violente. À 12 ans, j'essaie de m'en sortir et je trouve un travail dans un garage. Mais 9 ans plus tard, le patron vend son affaire. Je me retrouve sans emploi, et ma tante, ne supportant pas cette situation, me met à la rue.

Je décide alors de partir au Mali. J'arrive à vivre de petits boulots, mais mes conditions de vie restent très précaires. Je tente ensuite ma chance en Libye. Là-bas, je tombe entre les mains de criminels qui me torturent puis me relâchent. Je décide alors de fuir pour l'Europe. La traversée de la Méditerranée est un cauchemar, mais j'arrive vivant jusqu'à Paris où je trouve un abri dans un squat. Nous sommes en juin 2019.

J'entends dire autour de moi que je peux trouver du travail en proposant mes services devant les magasins de bricolage pour professionnels. C'est ainsi que je rencontre mon patron, un artisan d'une cinquantaine d'années, spécialisé dans la maçonnerie. Il me promet de régulariser ma situation et un CDI rémunéré au SMIC.

Les premiers mois, je travaille environ 8h par jour, sur différents chantiers, dont celui de construction du futur village olympique. Je n'ai ni contrat, ni fiche de paie.

Je touche très rarement un peu de liquide, mais mon employeur me promet qu'il me verse un salaire chaque mois sur un compte à mon nom, auquel j'aurai accès quand j'aurai des papiers.

Ensuite, mon patron me propose de vivre dans une chambre à l'intérieur de son atelier. À partir de ce moment-là, mes conditions de vie basculent. Je travaille 13h par jour, et suis réquisitionné les week-ends. Je n'ai aucun répit. Ma vie se limite aux chantiers et à l'atelier. Au travail, mon patron me met constamment la pression. Je n'ai même pas le droit d'utiliser l'eau sans son autorisation ! Je n'ai toujours pas de papiers. J'ai peur d'être renvoyé dans mon pays si je parle à la police ou de finir à la rue. Alors j'endure la situation et je survis.

« J'ai peur d'être renvoyé dans mon pays si je parle à la police . »

Puis c'est l'accident. En février 2023, mon employeur fait tomber un bloc de béton qui m'arrache 3 doigts et me fracture le pied. Lors de mon hospitalisation, je rencontre une assistante sociale. Elle s'inquiète de mes conditions de vie et alerte une association spécialisée qui entre en contact avec moi et m'accompagne pour sortir de cette situation.



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail, communément appelée esclavage moderne, correspond à la situation d'une personne vulnérable, qui se voit contrainte, physiquement et moralement, de fournir un travail sans contribution financière ou sous-payé, privée de liberté, et dans des conditions d'hébergement et de travail contraires à la dignité humaine. Dans ces situations, on retrouve des éléments tels que : la confiscation du passeport et des papiers d'identité, la rupture des liens familiaux et l'isolement culturel.

Comme pour Amara, de telles exploitations peuvent se dérouler dans le cadre d'une entreprise. On peut alors entendre parler de «travail forcé» ou «d'exploitation au travail».



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les personnes victimes peuvent être de tout âge et de toute nationalité. Cependant, elles cumulent généralement plusieurs difficultés qui les rendent vulnérables. Par exemple, de ne pas parler la langue française, de ne pas savoir lire, de ne pas connaître leurs droits en France, ou encore d'être porteuses d'un handicap physique ou mental.

Dans les cas d'exploitation dans des entreprises et en fonction du secteur économique, on a tendance à retrouver plus d'hommes victimes, contrairement par exemple au cas d'exploitation survenant dans le cadre domestique, où la majorité des victimes sont des femmes.

COMMENT LES REPÉRER ?

Il est très difficile de repérer ces victimes qui ont été rendues invisibles par les exploiters. Chacun peut cependant être vigilant et poser des questions discrètes à un travailleur dont les conditions de travail (absence d'équipement de sécurité, condition physique inquiétante, etc.) nous interpellent. Chacun peut également prendre le temps d'écouter avec attention une personne qui par exemple demanderait de l'aide dans la rue après s'être enfuie du lieu d'exploitation.

Dans tous les cas, il est important de se tourner vers les associations spécialisées qui sauront vous aiguiller pour agir sans vous mettre en danger. Il est très fortement déconseillé de confronter l'employeur que l'on soupçonnerait d'être un exploiteur !



POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

En amont des grands événements sportifs, la construction des infrastructures accueillant les épreuves nécessite généralement le recours à un, voire plusieurs niveaux de sous-traitance. Pendant l'événement, la demande en main d'oeuvre est très importante. Tout cela peut avoir un impact sur le phénomène de traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail.

Par exemple, l'impossibilité de prendre du retard peut encourager une entreprise donneuse d'ordre à être moins vigilante sur les conditions de travail imposées aux ouvriers engagés par ses sous-traitants, afin de s'assurer que les infrastructures soient finies dans les temps.

Pendant le temps des événements également, la demande très ponctuelle pour des emplois précaires (sécurité, nettoyage, etc.) peut encourager le recrutement massif et non-déclaré de travailleurs vulnérables, afin de ne les faire travailler que sur un temps court et de manière intensive, souvent à des horaires difficiles.



RITA ESCLAVE DOMESTIQUE

Mon nom est Rita, je viens de Manille aux Philippines. Je suis partie loin de chez moi pour travailler et pouvoir faire vivre ma famille. Mais je n'imaginais pas que je finirai par atterrir à Paris. Voici mon histoire.



À l'âge de 32 ans, je vis aux Philippines avec mes deux enfants et j'enchaîne les petits boulots. Nous vivons dans des conditions très dures et je dois aider mes parents à joindre les deux bouts. C'est alors que je vois l'annonce d'une agence sur Internet qui propose une formation de domestique pour aller travailler à l'étranger. Financièrement, ça a l'air intéressant et tous les frais sont pris en charge. Je postule et quelques mois plus tard, je pars seule pour l'Arabie Saoudite.

Arrivée à Ryad, je découvre mes employeurs. Ils sont immensément riches et leur famille est nombreuse. Ils me confisquent immédiatement mon passeport. Sur place, je dois m'occuper d'une tante, lourdement handicapée, et aider mes collègues à faire le ménage, la cuisine, le service et garder les enfants...

Mes conditions de travail sont éreintantes. Mes journées commencent à 5h et se terminent vers 23h. Je dors au pied du lit de ma patiente. Je n'ai aucun jour de repos et je dois insister pour être payée. Ici, je n'ai aucun contact extérieur car je ne peux pas sortir seule, c'est la loi.

Au départ, j'endure la situation et je tiens le coup. Mais au bout de 2 ans, je veux rentrer aux Philippines. Seulement, mon passeport est toujours entre les mains de mon employeur. Il menace de me livrer à la police si je tente de partir. Je me sens coincée et mes enfants me manquent.

« Mes journées commencent à 5 h et se terminent vers 23 h. »

Par la suite, mes employeurs décident de se rendre à Paris pour assister à un évènement sportif. Ils m'amènent avec eux et nous partons avec leurs trois enfants et le bébé d'à peine trois mois.

À Paris, nous sommes logés dans une suite de luxe. Je dors dans le salon, sur le canapé, à côté du landau. Je m'occupe constamment du bébé, et dois accompagner la famille dans toutes ses activités. Je suis épuisée par les visites et suis très mal nourrie par mes employeurs. Je m'occupe

du ménage et quand la famille sort pour voir les matchs, je suis enfermée seule avec le bébé. Je suis à bout.

Alors le jour où mes employeurs oublient les clés dans la chambre, j'en profite pour m'enfuir. Après une nuit à la rue, je décide de demander de l'aide à une passante.

Elle m'accompagne au siège d'une association spécialisée. Celle-ci m'aidera à trouver un hébergement, déposer plainte et retrouver un travail décent ici, à Paris.



KIM ESCLAVE DOMESTIQUE

Mon nom est Kim, je suis Philippin. J'habite aujourd'hui dans un appartement en banlieue parisienne avec ma femme et mes deux enfants. Voici mon histoire depuis mon arrivée en France.



Lorsque je quitte mon pays il y a 12 ans, c'est avant tout pour trouver du travail en France afin de subvenir aux besoins de ma famille. Arrivé à Paris, je réponds à l'annonce d'un couple proposant un emploi de majordome. Ils sont prêts à m'embaucher. Ils me demandent mon passeport pour régulariser ma situation et me faire un contrat. J'accepte et commence à travailler sans attendre.

Mes employeurs sont très fortunés. Ils ont une cinquantaine d'années et habitent les beaux quartiers de Paris dans un appartement très cosu. Lui est médecin et possède son cabinet. Elle gère un magasin de mode aux Halles.

Au départ, ma mission est essentiellement celle d'un homme de maison. Je dois tenir l'appartement, faire la cuisine, les courses, et le service lors des réceptions. Le tout pour un salaire insignifiant. Je suis logé sur place, dans une chambre très exigüe mais la situation est supportable. J'arrive à envoyer une partie de l'argent à la famille restée au pays.

Au fil du temps, la situation se dégrade. Je dois désormais faire le ménage au cabinet médical, mais aussi dans des appartements que mes employeurs louent à des touristes. Pendant les vacances, je dois gérer la maison secondaire dans le sud de la France. Malgré la charge de travail supplémentaire, mon salaire n'a pas évolué et est toujours insignifiant. Je n'ai aucun répit.

Mes employeurs font de grandes réceptions interminables qui m'obligent à travailler jusqu'au bout de la nuit. Et le lendemain, je me lève à la première heure pour tenir la maison. Cela n'a pas de fin.

« Mes employeurs ont gardé mon passeport et je n'ai aucune nouvelle de ma régularisation. »

Par ailleurs, mes employeurs ont gardé mon passeport et je n'ai aucune nouvelle de ma régularisation. Sans papier, je n'ai aucun recours. J'ai bien trop peur de la police pour aller leur parler de ma situation.

Je survis ainsi pendant plusieurs années. Jusqu'au jour où, épuisé, je refuse de partir en week-end dans la maison secondaire de la famille. Je demande à ce que mes conditions de travail et mon salaire soient revus. Mes employeurs s'indignent devant mes revendications. Ils réagissent très violemment, et de façon très humiliante.

L'altercation débouche sur un point de non-retour. Je me sens en danger. J'alerte alors une association d'aide aux victimes de traite qui va m'accompagner pour faire valoir mes droits devant la justice, retrouver du travail et faire venir ma famille.



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail, communément appelée esclavage moderne, correspond à la situation d'une personne vulnérable, qui se voit contrainte, physiquement et moralement, de fournir un travail sans contribution financière ou sous payé, privée de liberté, et dans des conditions d'hébergement et de travail contraires à la dignité humaine. Dans ces situations, on retrouve des éléments tels que : la confiscation du passeport et des papiers d'identité, la rupture des liens familiaux et l'isolement culturel. Comme pour Rita et Kim, de telles exploitations peuvent se dérouler dans un cadre domestique, c'est-à-dire au sein d'une famille et d'un domicile privé. On peut alors entendre parler de «servitude ou d'esclavage domestique» ou «d'exploitation domestique».



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les personnes victimes peuvent être de tout âge et de toute nationalité. Cependant, elles cumulent généralement plusieurs difficultés qui les rendent vulnérables. Par exemple, de ne pas parler la langue française, de ne pas savoir lire, de ne pas connaître leurs droits en France, ou encore d'être porteuses d'un handicap physique ou mental.

Dans les cas d'exploitation domestique, on a tendance à retrouver plus de femmes victimes, parfois encore mineures, contrairement par exemple au cas d'exploitation survenant dans des entreprises, où la majorité des victimes sont des hommes.



COMMENT LES REPÉRER ?

Il est très difficile de repérer ces victimes qui ont été rendues invisibles par les exploiters. Chacun peut cependant être vigilant et poser des questions discrètes à un travailleur dont les conditions de travail (absence d'équipement de sécurité, condition physique inquiétante, etc.) nous interpellent. Chacun peut également prendre le temps d'écouter avec attention une personne qui par exemple demanderait de l'aide dans la rue après s'être enfuie du lieu d'exploitation. Dans tous les cas, il est important de se tourner vers les associations spécialisées qui sauront vous aiguiller pour agir sans vous mettre en danger. Il est très fortement déconseillé de confronter l'employeur que l'on soupçonnerait d'être un exploiteur !



POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Lors des grands événements sportifs, l'afflux important de touristes et de représentations diplomatiques peut augmenter le risque que des familles employant des personnes dans des conditions indignes entrent en France avec ces dernières sans adapter leurs conditions de travail aux standards français.

Autre facteur pouvant mener à une augmentation des cas : la forte demande pour des locations de courte durée, via des plateformes de locations entre particuliers par exemple. Des personnes déjà exploitées dans des domiciles ou recrutées spécialement pour cela peuvent alors être contraintes à s'occuper de l'entretien de ces locations, en plus du travail dans le domicile habituel des employeurs.



HAMZA FORCÉ À VOLER

Je m'appelle Hamza, j'ai 21 ans. Je suis marocain. Il y a huit ans, j'ai quitté mon pays pour prouver à ma famille que je pouvais réussir ailleurs. En réalité, rien ne s'est passé comme je l'avais prévu.



À 13 ans, comme d'autres copains de mon quartier, je quitte le Maroc pour l'Espagne dans l'espoir d'une vie meilleure et plus facile. Je me rends au départ à Ceuta, une ville espagnole au nord de l'Afrique, où je vis à la rue. Pour traverser la Méditerranée, je me cache sous un camion qui embarque dans un gros bateau à destination du sud de la péninsule ibérique.

Ici, je suis pris en charge et hébergé en foyer et je retrouve d'autres jeunes Marocains dans la même situation que moi. Plusieurs d'entre eux me parlent de Barbès, un quartier de Paris où des jeunes comme nous peuvent facilement gagner de l'argent avant de revenir faire leurs papiers en Espagne. Le plan a l'air sûr.

Je pars donc en train pour Paris et me rends à Barbès. C'est là que je rencontre Walid. Il vient de la même ville que moi et m'invite dans son squat qu'il partage avec d'autres jeunes. Le lendemain, il me présente à des Algériens plus âgés que nous. Ils m'accueillent comme un petit frère et me disent qu'ils vont me protéger et m'aider à m'en sortir. Mais pour cela, je dois leur rapporter des bijoux. En échange, ils me promettent de me donner assez d'argent pour vivre, acheter des vêtements, et même en envoyer à ma famille au pays.

Comme je ne sais pas comment m'y prendre, ils m'envoient au Trocadéro et m'expliquent comment dérober les bijoux aux touristes.

« Ils me mettent la pression pour que je ramène toujours plus de bijoux. »

Pour ne pas avoir peur, ils me donnent un médicament qu'ils appellent « Madame courage ». Tout le monde en prend ici. Et en effet, avec ça, je ne crains ni la foule ni la police.

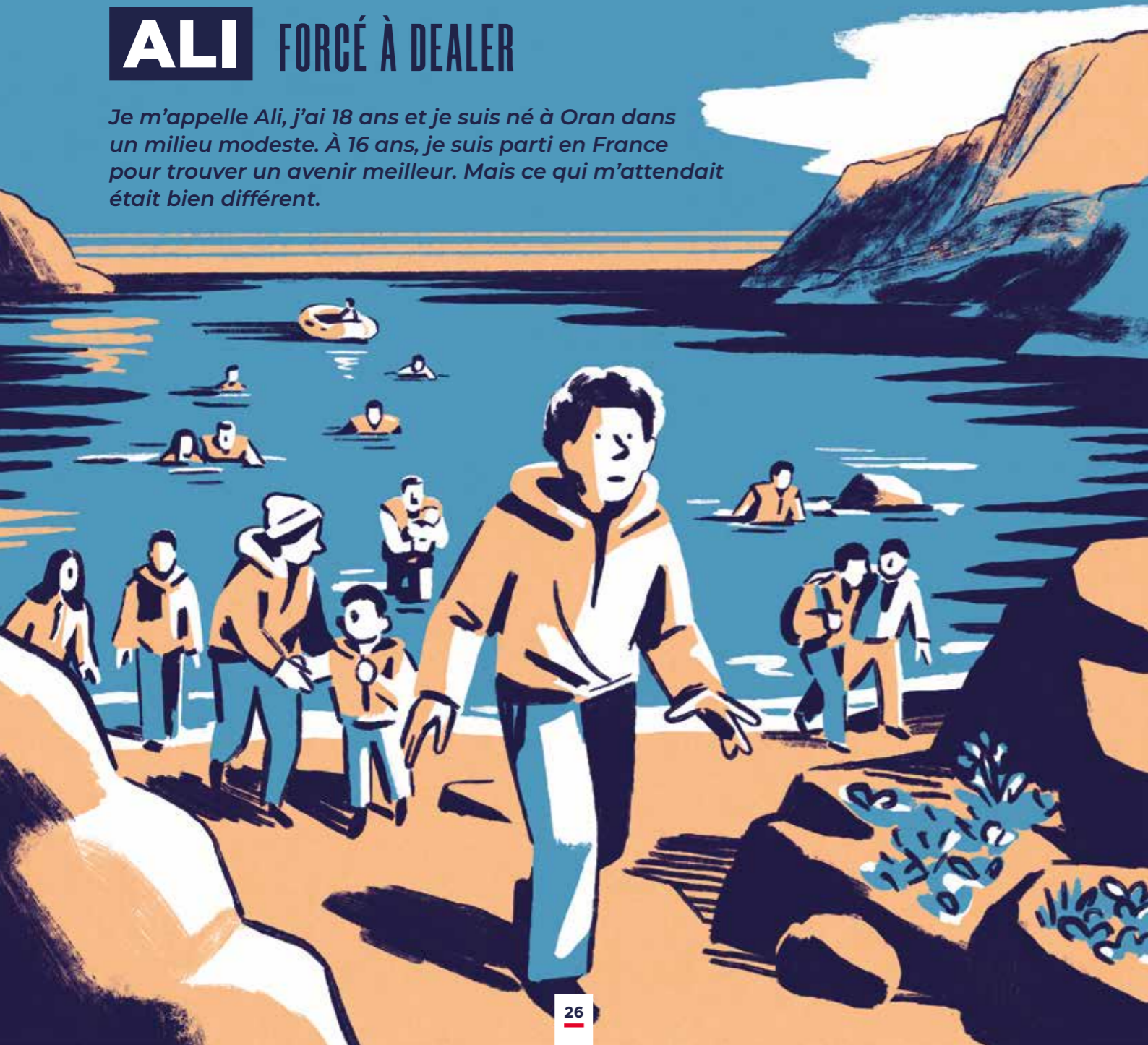
Rapidement, les grands changent d'attitude. Je dois désormais payer pour avoir « Madame courage » et ils me mettent la pression pour que je ramène toujours plus de bijoux. Ils me menacent. Une fois, ils se sont mis à plusieurs pour me tabasser. J'ai peur et j'ai de plus en plus besoin de médicaments, pour voler, dormir, ne pas souffrir... Alors je travaille jour et nuit pour avoir plus d'argent... C'est un cercle infernal. Je ne vois pas comment je pourrais m'en sortir... Un soir, désespéré, je tente de mettre fin à mes jours, en pleine rue.

Un passant alerte les pompiers et on me conduit à l'hôpital. Je suis pris en charge par un psychologue à qui je raconte tout. Il m'oriente vers une association spécialisée qui m'aide à obtenir des papiers, trouver une place en foyer et intégrer une école.



ALI FORCÉ À DEALER

Je m'appelle Ali, j'ai 18 ans et je suis né à Oran dans un milieu modeste. À 16 ans, je suis parti en France pour trouver un avenir meilleur. Mais ce qui m'attendait était bien différent.



Adolescent, je n'ai aucune perspective d'étude ou d'emploi. Tout le monde dit qu'à Barbès, on peut facilement trouver du travail. Alors je décide de partir pour Paris. Avec le peu d'argent que j'ai, je paie des passeurs pour traverser la Méditerranée. Au moment de l'embarquement j'ai peur. Le bateau est petit et nous sommes entassés mais nous arrivons sains et saufs à Almería en Espagne.

Une fois à Paris, je n'ai plus d'argent, mais je retrouve des Algériens d'Oran et je fais connaissance avec Malik. Il dit qu'il peut m'aider. Et en effet, il me trouve rapidement une place dans un studio de 30 m² que nous partageons à 5 et un travail sur les marchés.

Je travaille dur mais je ne gagne pas assez pour payer mon loyer. Je commence à avoir des problèmes avec le propriétaire. Pour me faire plus d'argent, Malik me propose de vendre des cigarettes. Ça marche assez bien, sauf quand la police s'en mêle et confisque les cigarettes. Quand ça arrive, je ne peux pas rembourser Malik et je m'endette.

Un jour, il m'annonce que je lui dois plus de 1000 €. Jamais je ne pourrai régler une telle somme. Malik me dit que la meilleure solution pour solder mes comptes est de vendre du haschich et des médicaments. C'est plus risqué que de vendre des cigarettes. Alors Malik me fournit du *Rivotril* pour que j'ai moins peur. Cela devient impossible de dealer sans cachets, ou de dormir sans *Lyrca*.

« Malik me dit que pour solder mes comptes je dois vendre du haschich. »

Mon objectif quotidien est de pouvoir me payer des médicaments. Je n'arrive plus à travailler correctement et Malik devient agressif car je ne lui rapporte pas assez d'argent. Un soir, dans un squat, il me tabasse devant tout le monde. Il me dit que la prochaine fois, c'est son copain Aziz qui s'occupera de moi, qu'il me violera et qu'il enverra la vidéo au pays. Si ça m'arrive, je me suicide.

Je veux m'en sortir mais je n'ai aucune issue. J'obtiens parfois une place en foyer, mais je fugue à chaque fois pour trouver des médicaments et continuer à dealer car je dois encore de l'argent à Malik.

Jusqu'au jour où je rencontre un éducateur dans la rue. Il me dit que son association peut me protéger et je finis par lui faire confiance. C'est ainsi que je suis placé dans un centre loin de Paris où l'on m'accompagne pour me sevrer et me réinsérer.



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La contrainte à commettre des délits est une des formes de traite des êtres humains. Elle consiste à forcer une personne à commettre des délits et des crimes en vue d'en récolter les gains. Les délits sont variés : vols à la tire, à l'arraché, au distributeur automatique de billets, cambriolages, vente de médicaments, de cigarettes ou d'objets volés, arnaque à la charité...



QUI SONT LES VICTIMES ?

Des jeunes de différentes nationalités (11 différentes détectées en 2021) sont contraints à commettre des délits ; et s'il n'existe pas de profil type de victimes, elles présentent des caractéristiques communes.

Il s'agit principalement de garçons étrangers, mineurs ou jeunes majeurs, en errance et en situation de précarité, soit parce qu'ils sont mineurs non accompagnés, soit parce qu'ils évoluent exclusivement au sein de leur famille ou de leur communauté. Ils subissent des violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles, présentent de nombreuses conduites à risque et sont très mobiles, y compris à l'échelle transnationale.



Il ne faut cependant pas exclure le fait que de nombreux jeunes garçons français, travaillant pour le compte de revendeurs de stupéfiants en tant que guetteur, soient également victimes de traite des êtres humains.

Beaucoup décrivent des processus de recrutement et des modalités d'emprise similaires à ce qui est observé au sujet de jeunes étrangers.

La victime peut être exploitée par sa famille, ce qui en plus de faciliter le recrutement, accentue l'emprise exercée sur elle. Elle peut aussi être exploitée par une organisation criminelle qui utilise la violence et les médicaments pour maintenir l'emprise.



COMMENT LES REPÉRER ?

L'absence de conscientisation de ces jeunes de leur statut de victime et la revendication de celui de délinquant, leur méfiance vis-à-vis des institutions et les conflits de loyauté qu'ils vivent rendent difficile l'appréhension de ce phénomène.

Aller en rue à la rencontre des mineurs pour créer un lien de confiance est la première étape essentielle pour repérer les victimes, comprendre leurs difficultés, leurs modes de vie et tenter de les accompagner vers la protection. Les profils de jeunes exploités étant variés et chaque situation de traite unique, c'est une conjonction d'indices qui permettent d'alerter et d'identifier une potentielle victime.

POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Cette forme d'exploitation est particulièrement lucrative pour les exploitateurs. Elle leur permet de faire courir le risque pénal sur les victimes exploitées auxquelles ils font croire que la minorité amoindrit le risque de poursuites.

Lors des grands événements sportifs, les touristes venus en nombre représentent une cible idéale pour les groupes criminels exploitant des mineurs pour commettre des délits.

Les organisations criminelles seront tentées de recruter massivement de nouvelles victimes parmi les mineurs vulnérables pour saisir cette opportunité.



LANA

« MARIÉE » À 13 ANS ET FORCÉE À MENDIER

Je m'appelle Lana et j'ai 15 ans.
J'ai quitté la Roumanie pour la France
à l'âge de 13 ans. Voici mon histoire.



Je ne suis qu'une jeune adolescente quand mes parents décident de me marier à Marius. C'est un garçon de 18 ans qui vit en France, dans une famille connue pour avoir réussi. Belles perspectives pour nous, qui avons du mal à survivre.

Mais une fois en France, je constate que Marius vit dans un bidonville, qu'on appelle le « Platz », dans des conditions très précaires. Sa famille est redoutée et méprisée de la communauté. Le père semble être le chef ici et fait payer un loyer aux familles du bidonville. Tout le monde le craint.

Dès mon arrivée, on me fait comprendre que je dois m'occuper des plus jeunes enfants, de la maison, et mendier en rue pour faire de l'argent. Tout cela pour rembourser la dette que je dois à ma belle-famille pour le mariage. J'essaie de faire honneur à mes parents, alors je travaille du matin au soir, sans interruption. Mais tout l'argent revient au père de Marius. Quand je n'en rapporte pas assez, il est violent avec moi, m'insulte et me frappe.

Ma situation se complique quand Marius décide d'avoir un enfant avec moi. Il devient agressif et me force à coucher avec lui. Je finis par tomber enceinte. Mon beau-père continue pour autant à me forcer à travailler. J'ai des douleurs au dos, au ventre... Mais ma belle-famille refuse que je voie un médecin. Je veux fuir. Seulement, je n'ai nulle part où aller et j'ai peur d'être rejetée.

En fin de grossesse, je suis épuisée. Un jour, je fais un malaise et me réveille à l'hôpital. Le médecin m'explique alors qu'il va devoir me faire une césarienne. Après l'opération, je retourne au « Platz » et je dois immédiatement me remettre au travail, avec mon bébé à charge.

« Quand je n'en rapporte pas assez, il est violent, m'insulte et me frappe. »

Jusqu'au jour où la police vient nous expulser du bidonville. Tout le monde prend la fuite sauf moi qui reste sur place avec mon bébé. J'ai peur et je n'en peux plus de cette vie. Un policier vient me voir et je lui raconte tout. Je suis très surprise quand il m'explique que je peux être protégée par la justice et que des associations peuvent m'aider à changer de vie. J'accepte et après avoir porté plainte, je suis placée en foyer et scolarisée. C'est dur de refaire sa vie mais je suis au moins en sécurité, et entourée de personnes qui m'aident à repartir de l'avant.



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La mendicité forcée est une des formes de traite des êtres humains dont la finalité est de récolter les gains de la personne contrainte à mendier. Les victimes sont généralement des jeunes, voire très jeunes enfants, originaires de Roumanie. Ils sont souvent présents sur le territoire avec leur famille ou leur belle-famille. Une très grande précarité et une vie exclusivement au sein de la famille ou de la communauté sont des caractéristiques communes à toutes les victimes.



QUI SONT LES VICTIMES ?

L'exploitation est presque toujours intrafamiliale : les exploitateurs sont les parents, des membres de la famille, les beaux-parents ou le conjoint. Les recrutements sont donc facilités par cette proximité familiale, et l'emprise exercée sur les victimes n'en est que plus forte.

Des violences physiques et psychologiques sont souvent utilisées pour maintenir l'emprise, et dans le cadre d'une exploitation par le conjoint, des violences sexuelles peuvent aussi avoir lieu. On constate également le dévoiement de certaines pratiques communautaires : mariage avec contre-dot, chantage lié aux enfants...

Dans certains cas, des groupes criminels organisés roumains envoient des enfants ou des familles pauvres en France en demandant le remboursement d'une dette très élevée. Dans ce cas, les membres de la famille qui exploitent sont également exploités.

Les enfants ne se rendent souvent pas compte de la gravité de leur situation, qui peut leur sembler naturelle : ils pensent venir en aide à leur famille, participer à l'économie familiale et n'ont pas conscience de leur statut de victime. Récemment, des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne et forcés à mendier ont été repérés, mais cette exploitation et les réseaux criminels impliqués sont encore mal connus.



COMMENT LES REPÉRER ?

À l'instar des mineurs contraints à commettre des délits, seules les actions d'aller-vers en rue permettent d'aller au-devant de ces enfants, d'appréhender toute la complexité de leur situation et de créer le lien de confiance primordial à un éventuel travail d'accompagnement.

POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Les grands événements sportifs sont des opportunités pour les auteurs de traite qui voient dans l'afflux de touristes un moyen d'augmenter leurs revenus. Les groupes criminels profitent de ces occasions pour développer leur système d'exploitation et recruter de nouvelles victimes parmi les profils vulnérables.



CHRISTINA

FORCÉE À VENDRE SON CORPS

Mon nom est Christina, j'ai 28 ans aujourd'hui et je vis à Paris. Je suis venue en France pour gagner un peu d'argent afin de terminer mon master de chimie. Mais rien ne s'est déroulé comme je l'avais prévu.



Nous sommes en 2020 et je vis en Moldavie. En parallèle de mes études, je travaille dans une agence de mannequinat. Christophe, un photographe français, me repère par ce biais et me contacte via internet pour me proposer de venir en France afin de poser pour lui.

Il me promet de s'occuper de tout : de me payer mon billet d'avion, de me procurer un logement et un visa, de me donner du travail. Cette proposition est tentante. Elle m'ouvre une voie pour financer la fin de mes études. Alors j'accepte. Christophe tient parole et organise parfaitement mon voyage et mon installation à Paris.

Pendant 2 ans, mon travail consiste à poser pour des photos érotiques. Je m'en accomode car je gagne un peu d'argent et je crois être en mesure de poser mes conditions aux clients.

Mais ma situation se complique quand Christophe me propose de devenir « Escort » et d'avoir des relations sexuelles tarifées avec certaines de ses relations haut placées. Il essaie de me convaincre en me disant que je vais côtoyer la haute société et accéder à une vie de luxe. Comme je refuse, il devient pressant et me menace de diffuser mes photos sur Internet, de détruire ma carrière... J'ai peur de tout perdre et je finis par céder.

Rapidement, Christophe régit ma vie. Il crée un site à mon nom pour m'exhiber et attirer de nouveaux clients. Je dois toujours être à sa disposition. Il me harcèle de messages, jour et nuit pour me donner rendez-vous avec des clients et me passer des consignes sur la tenue que je dois porter et la façon dont je vais devoir me comporter...

Les clients sont des hommes bien plus âgés que moi, persuadés de me faire une faveur. Ils m'exhibent comme un trophée, un bien matériel parmi tant d'autres.

Au bout de 3 ans de cette vie, je suis complètement perdue. Je veux tout arrêter mais Christophe me met la pression. Une nuit de dispute, il me met à la rue. C'est alors que je décide de prendre contact avec une association pour m'aider à me sortir de cette situation.

« Quand je refuse d'avoir des relations sexuelles tarifées, il me menace. »



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle est selon l'art. 225-4-1 du code pénal « le fait, en échange d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération, de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir, pour la mettre à sa disposition ou à la disposition d'un tiers afin de permettre la commission contre cette personne des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles ».

QUI SONT LES VICTIMES ?

La traite des êtres humains dans un but d'exploitation sexuelle est souvent caractérisée par un réseau d'exploiteurs qui a une main mise totale sur les victimes. Bien que toutes les victimes n'aient pas le même profil, on retrouve des similitudes chez beaucoup d'entre elles. Elles peuvent être de toutes nationalités. Concernant les personnes étrangères, les associations rencontrent majoritairement des personnes originaires d'Afrique subsaharienne ou d'Amérique du Sud, dont l'exploitation en rue est plus visible. Parmi les victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle accompagnées par les associations, sont largement représentées des femmes, jeunes, issues de minorités ou marginalisées, étrangères et présentant de multiples fragilités, notamment financières. Leur parcours de vie est généralement marqué par de la violence et de nombreux traumatismes, ce qui les rend vulnérables et enclines à faire confiance à des personnes malveillantes. Les réseaux de traite les attirent en faisant miroiter de fausses promesses d'un avenir meilleur.

Ces espoirs poussent les victimes à rejoindre la France en pensant y trouver un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs proches restés au pays.

Durant le parcours migratoire, si celui-ci est terrestre, les victimes s'exposent à une violence inouïe de la part des trafiquants, notamment des actes de torture et des viols.

De manière générale, dès lors que le processus de traite est mis en place, une emprise psychologique, physique, matérielle et financière s'installe, dénuant la victime de ses capacités à se défendre.

Qu'elles soient averties ou non de l'activité prostitutionnelle qui les attend, celles-ci n'imaginent pas l'univers de violences auquel elles vont être confrontées et la difficulté pour s'en affranchir.

Il faut noter que des Français, femmes et hommes, sont aussi victimes de traite. La traite ne se définit pas uniquement par le passage d'une frontière ; elle peut être interne au pays.



COMMENT LES REPÉRER ?

Les victimes peuvent être difficiles à repérer car les réseaux de traite menacent les victimes et leurs familles.

Ainsi, beaucoup de victimes ont peur de dévoiler leur situation et prétendent être en prostitution par elles-mêmes.

De plus, de nombreuses victimes sont hébergées, voire séquestrées par le réseau de traite, avec une menace de mise à la rue en cas de refus d'obéir aux ordres, ce qui les rend d'autant plus vulnérables et difficiles à repérer. Les vulnérabilités et signes de violences visibles peuvent permettre de déceler la situation dans laquelle se trouve la victime. En cas de doute sur une situation perçue, référez-vous à une association spécialisée plutôt que d'agir de manière individuelle.



POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Du fait de l'afflux massif de touristes lors des grands événements sportifs, les recherches et demandes d'achats d'actes sexuels sont importantes.

Afin de répondre à cette demande, les réseaux de traite vont recruter et acheminer de nouvelles victimes.



LISE EXPLOITÉE SEXUELLEMENT À 15 ANS

Je m'appelle Lise, j'ai 19 ans. J'ai grandi dans un environnement paisible et au sein d'une famille aimante. Mais à 15 ans, ma vie a basculé et j'ai vécu des choses qui m'ont profondément marquée. En voici le récit.



Je suis en classe de 4^e quand je change de collège. J'ai du mal à m'adapter dans ce nouvel établissement. Alors, quand je suis invitée pour la première fois à une soirée chez un camarade de classe très populaire, je vois cela comme une chance de m'intégrer.

Le soir venu, je bois quelques verres alors que je n'ai jamais bu d'alcool. L'heure avance et on commence à se lancer des défis. Au début anodins, ils deviennent de plus en plus tendancieux. Quand arrive mon tour, le challenge est de se livrer à une pratique sexuelle devant tout le monde. Sous la pression des autres, je ne me sens pas de me défiler. Seulement, quelqu'un filme la scène. Le lendemain, la vidéo circule entre les élèves du collège.

Tout le monde la voit, la commente. J'ai tellement honte que je n'en parle à personne. Je me sens terriblement seule. C'est à ce moment que je commence à fumer du cannabis. Ça m'aide à ne pas y penser.

C'est alors qu'un homme de 25 ans nommé Hugo entre en contact avec moi sur les réseaux sociaux. Il a vu la vidéo et me fait beaucoup de compliments. Il a envie que l'on se voie. Il me dit qu'il peut me faire gagner de l'argent. De mon côté, j'en ai besoin pour acheter du haschich, alors j'accepte. Lors de notre première rencontre, on boit et on fume ensemble. La suite, je ne m'en souviens pas. Mais quand je reprends mes esprits, je me rends compte qu'il m'a violée. Je suis sous le choc.

« Il devient violent quand je ne rapporte pas assez d'argent. »

Il me reconforte et me dit que je suis un diamant brut, que je peux me faire beaucoup d'argent avec lui. Ça me rassure et je lui fais confiance. C'est ainsi qu'il m'apporte mes premiers clients. Il me procure les lieux où les recevoir et m'achète de beaux habits. En échange, je lui donne une partie de l'argent que je gagne.

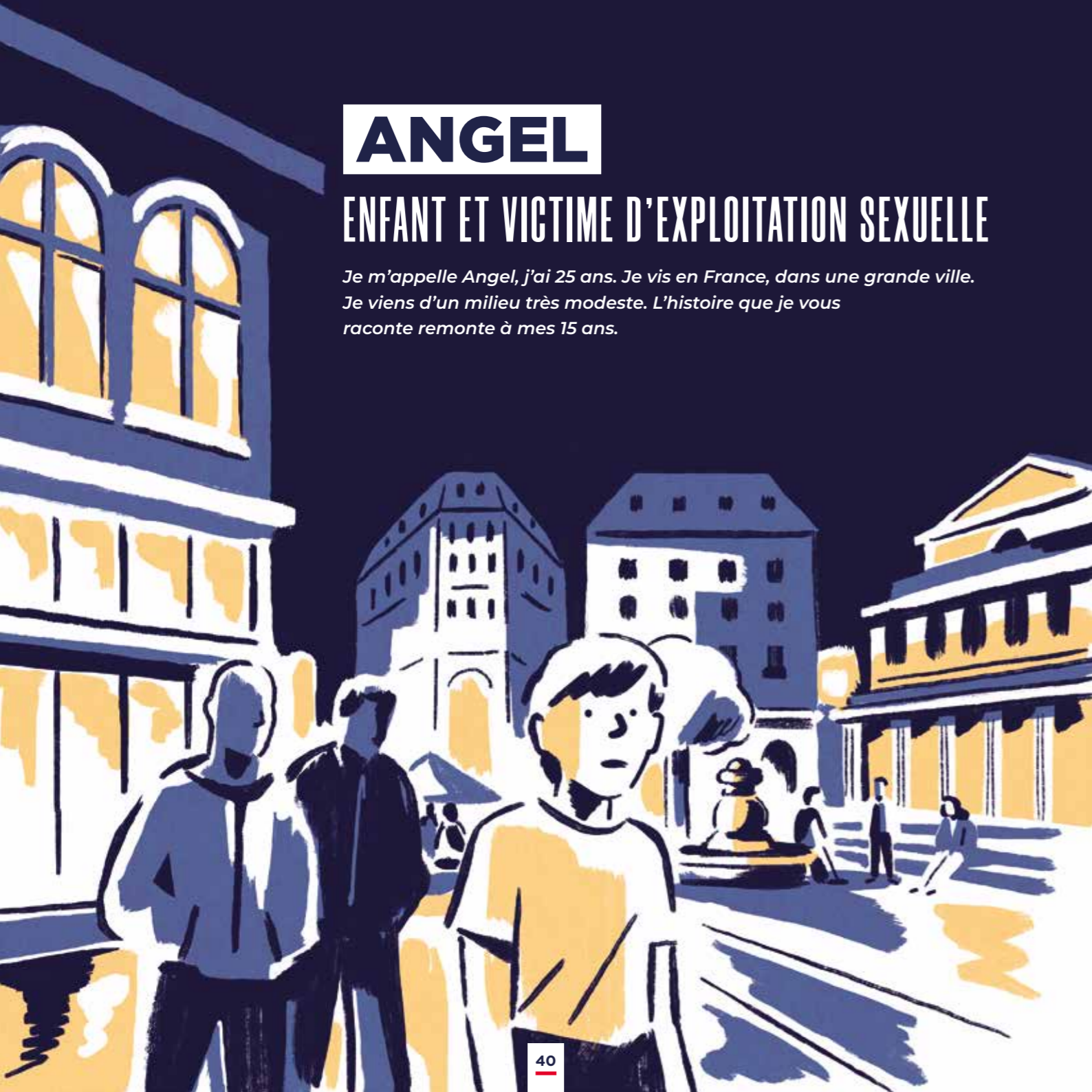
Je vis ainsi pendant un an, jusqu'au jour où mes parents s'en aperçoivent. Ils essaient de me mettre en relation avec une association spécialisée, mais je n'en vois pas l'intérêt. Je gagne enfin ma vie et je ne demande rien à personne. Alors je fugue chez Hugo. Seulement, celui-ci change d'attitude. Il devient pressant, menaçant, violent quand je ne rapporte pas assez d'argent à ses yeux. La situation devient dangereuse et je veux couper les ponts avec lui. Je rentre alors chez moi et demande à mes parents de déménager. Par la suite, j'accepte de me faire accompagner par l'association pour me reconstruire et changer de vie.



ANGEL

ENFANT ET VICTIME D'EXPLOITATION SEXUELLE

Je m'appelle Angel, j'ai 25 ans. Je vis en France, dans une grande ville. Je viens d'un milieu très modeste. L'histoire que je vous raconte remonte à mes 15 ans.



Tout commence un soir, dans une des rues de ma ville. Alors que je rentre seul chez moi, un homme d'un âge mûr m'aborde. Il a l'air gentil, s'intéresse à moi, on entame la conversation. Il s'appelle Stéphane. Au bout d'un certain temps, il me propose de venir chez lui. J'hésite un peu. C'est à cet instant qu'il me révèle qu'il peut me faire gagner beaucoup d'argent. À condition que je me soumette à certaines pratiques sexuelles avec lui. Je sais que d'autres enfants font ça dans mon quartier. Sur le moment, j'appréhende un peu, mais j'ai besoin de cet argent, et je me dis que ce serait un bon moyen d'aider ma famille. Alors j'accepte.

Au fil du temps, Stéphane me présente à certaines de ses connaissances. Ils sont français et ont entre 40 et 60 ans. Ils réclament tous la même chose. Ils savent très bien que de telles pratiques sont illégales, mais ça ne les dérange pas.

Certains vont jusqu'à aider financièrement mes parents, m'emmènent à la piscine ou à la plage. Ils se prennent pour des bienfaiteurs, malgré les horreurs qu'ils me font vivre, juste parce qu'ils nous donnent de l'argent.

Ce système est désormais notre principal moyen de survie. Il est impossible pour nous de se passer de cet argent.

Ayant interpellé les clients de violences sexuelles sur mineurs, la police se saisit de l'affaire. Elle arrête mes parents en les accusant de proxénétisme. Sur le coup, j'ai très peur qu'ils aillent en prison. Lors de l'audition, où je suis entendu en tant que victime, je cherche avant tout à les protéger ! Je dis aux agents que mes parents n'étaient au courant de rien !

Aujourd'hui, je vois différemment cette période de ma vie. Des personnes ont abusé de moi car je n'étais qu'un enfant. Ils ont installé et exercé une forte emprise financière sur notre famille pour arriver à leurs fins.

Ça a été difficile de sortir de ce système. Beaucoup de gens m'ont aidé pour y arriver, me reconstruire et arrêter de souffrir. Mais ça a pris plusieurs années.

« Sur le moment, j'appréhende un peu, mais j'ai besoin de cet argent. »



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

L'exploitation sexuelle des mineurs est une des formes de traite des êtres humains. Elle correspond à une situation où une victime mineure va être contrainte, directement ou indirectement, à satisfaire les désirs sexuels d'autrui. Il y a « traite des êtres humains », dès lors que la victime exploitée est mineure, son âge suffisant à prouver l'existence d'une contrainte.



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les victimes d'exploitation sexuelle prises en charge par des associations sont des jeunes de moins de 18 ans, qui peuvent parfois même être de très jeunes enfants. Ce sont souvent des jeunes filles qui se retrouvent en rupture familiale partielle ou totale, mais ces victimes peuvent être de toute nationalité et appartiennent à tous les milieux socio-économiques. Cependant, elles ont la plupart du temps connu un événement traumatique qui les a rendues particulièrement vulnérables aux prédateurs, comme du harcèlement scolaire ou un premier traumatisme d'ordre sexuel... en faisant une proie idéale pour des prédateurs sexuels.



COMMENT LES REPÉRER ?

Il est difficile de repérer ces victimes, dont l'exploitation passe le plus souvent par des interfaces numériques. Celles-ci permettent une exploitation rapide et démultipliée, et rendent l'identification des victimes compliquée.

Par ailleurs, les victimes mineures d'exploitation sexuelle se distinguent par le déni qu'elles ont le plus souvent de leur situation d'exploitation. Il convient ainsi, en cas de repérage d'une potentielle victime, de tâcher de l'accompagner malgré l'absence de verbalisation de sa situation.

Chacun peut tenter d'identifier, en cas de rencontre avec une victime potentielle, un faisceau d'indices laissant soupçonner une situation d'exploitation sexuelle (hypersexualisation, condition physique inquiétante, fugues à répétition, dépendance toxicologique et numérique...). Dans tous les cas, il est important de se tourner vers les associations spécialisées qui sauront vous guider pour orienter, ou accompagner le ou la jeune sans vous mettre en danger, l'enfant étant certainement lié à un réseau de traite.

POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?



En marge des grands événements sportifs, l'afflux important de touristes augmente le risque d'exploitation sexuelle des mineurs. Le plus grand nombre de « clients » potentiels représente une opportunité pour les exploiters, organisés en réseau ou isolés, et attire de nouveaux groupes criminels. Pour les enfants, particulièrement vulnérables, le risque de devenir victime de traite est d'autant plus élevé.



Les auteurs de traite vont profiter de la forte hausse des recherches de faveurs sexuelles, pour augmenter considérablement leur chiffre d'affaire.

Cette hausse est liée à l'afflux massif de personnes dans un contexte particulièrement festif, ayant parfois un sentiment d'impunité, lié au déplacement, à l'exaltation des résultats de la compétition ou à la présence d'une « offre » de « prostitution ».

Les organisations criminelles vont donc recruter massivement de nouvelles victimes parmi les plus vulnérables, et donc beaucoup parmi les mineurs, pour couvrir les demandes.



DES SPORTIFS SONT PARFOIS

VICTIMES D'EXPLOITATION

ET DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Un recrutement basé sur
la promesse d'un avenir meilleur
en Europe p. 45

Des jeunes «hors cadre»
ne bénéficiant d'aucune
prise en charge p. 46

Le parcours de Mouhamed p. 48



La traite par le sport est un phénomène encore méconnu. Pourtant, dans le football, un véritable marché s'est créé autour du rêve des jeunes Africains de venir jouer en Europe. Seulement, des agents profitent fréquemment d'un cadre législatif quasi inexistant et de l'absence de protection des jeunes joueurs pour les exploiter.

UN RECRUTEMENT BASÉ SUR LA PROMESSE D'UN AVENIR MEILLEUR EN EUROPE

Les recruteurs utilisent l'aspiration des jeunes Africains à venir jouer en Europe pour les séduire avec des propositions de carrière et d'avenir dans le football professionnel de l'autre côté de la Méditerranée. Ensuite, les agents organisent le voyage et promettent aux joueurs de leur trouver un premier contrat avec un club à leur arrivée.

Seulement, une fois en France, les jeunes doivent rembourser leur passage en Europe et les bénéficiaires de leur travail sont souvent accaparés par l'agent pour payer leur dette.

Au bout des 3 mois de visa touristique, les jeunes joueurs sont abandonnés par l'agent. Livrés à eux-mêmes et sans véritable prise en charge prévue pour leur situation particulière, ils sont alors fortement exposés aux risques de traite.

Il arrive aussi, lorsqu'aucune opportunité de contrat ne se présente aux agents, que les jeunes soient abandonnés dès leur arrivée en France.



DES JEUNES « HORS CADRE » NE BÉNÉFICIAIENT D'AUCUNE PRISE EN CHARGE

Il est très difficile de prouver l'exploitation de ces victimes. La traite par le sport est méconnue en France et les agents restent souvent invisibles.

Sans preuve de recrutement ou de l'organisation du trajet en Europe par un tiers, la victime devient un migrant classique aux yeux de l'administration française. Sa vulnérabilité et son exploitation ne sont pas prises en compte et aucun accompagnement adapté à ses besoins n'existe dans le droit français.

La situation de la plupart de ces victimes n'entre dans aucun cadre législatif aux yeux des institutions. Elles n'ont alors que peu de chances d'accéder à la régularisation. Par ailleurs, si elles n'ont pas de réponse positive sur un territoire, elles vont tenter leur chance ailleurs. Et ces nombreux déplacements rendent leur suivi difficile.



LE COMITÉ DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE A ADOPTÉ LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2012 LA RECOMMANDATION [CM/REC(2012)10] SUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES SPORTIFS POUR ÉVITER DES DANGERS LIÉS À LA MIGRATION.

Cette recommandation rappelle que les athlètes migrent de plus en plus des pays du Sud, vers l'Europe ou au sein de l'Europe pour poursuivre une carrière sportive, non seulement dans le football mais aussi dans d'autres sports.

La majorité d'entre eux n'acquièrent jamais le statut professionnel et certains sont même contraints à des situations préjudiciables à leur développement personnel et leur bien-être.

Les conditions dans lesquelles certains athlètes migrent peuvent comporter des formes extrêmes d'abus.

Les enfants et des jeunes seront plus vulnérables à ces situations extrêmes : immaturité physique et mentale, passion pour le sport, pauvreté et ignorance de leurs droits peuvent être exploitées par des intermédiaires sans scrupules.

POUR EN SAVOIR +

sur l'engagement du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la traite des êtres humains :
www.coe.int/trafficking/fr

Ces abus, crimes ou délits, dans les cas extrêmes, relèvent de la traite des êtres humains.

La recommandation présente en annexe des lignes directrices sur la protection des enfants et des jeunes athlètes.

Elle recommande de permettre aux jeunes de développer leur potentiel dans leur pays d'origine et de préparer les athlètes partant à l'étranger.

Les politiques migratoires comme celles sportives doivent prendre en compte la question dans l'ensemble des domaines suivants : visas, contrats, formation, logement,...

Tout doit être fait dans le respect des droits fondamentaux et des sanctions pénales doivent être appliquées pour les atteintes à l'ordre public.



LE PARCOURS DE MOUHAMED

Mouhamed est un jeune Guinéen arrivé en France à 18 ans pour intégrer un club professionnel à la suite de son recrutement par un agent. Une fois sur le sol français, il a été abandonné et livré à lui-même.

SON PARCOURS ILLUSTRE BIEN LES DANGERS DE CE TYPE D'EXPLOITATION.

Comment as-tu été recruté pour venir en France ?

À 14 ans, après le décès de ma mère, je suis parti de Guinée vers le Sénégal pour intégrer un centre de formation. Après quelques années, j'ai rencontré un recruteur qui m'a parlé de ses connaissances dans le football, dont certaines étaient mes idoles.

C'était le plus beau jour de ma vie. Rencontrer quelqu'un qui me propose de venir en Europe pour jouer, c'était un rêve qui se réalisait.

As-tu eu des doutes sur les intentions de ton agent ?

Non. Dans un premier temps, il ne m'a pas parlé d'argent, mais de tout ce que je pouvais réaliser dans le football.

Après toutes les galères que j'ai connues à Dakar, je me suis dit que je pourrais enfin manger à ma faim, aider ma grand-mère, ma famille en Afrique...

Ensuite, le recruteur a commencé à me demander de l'argent pour participer au voyage et pour subvenir à mes besoins quand j'arriverai en France avant de trouver un contrat professionnel. J'étais très motivé pour partir. J'ai demandé à toutes mes connaissances de financer ce projet très important pour moi. Beaucoup m'ont aidé car ils connaissaient mon rêve de devenir footballeur. Nous sommes partis à trois en avion. Le jour de notre arrivée en France, le recruteur nous a abandonnés à Marseille.

À partir de ce moment, comment as-tu fait pour survivre ?

Au départ, c'est la communauté guinéenne à Marseille qui m'a soutenu et pris en charge. Grâce à des connaissances, j'ai atterri à Aubagne où j'ai rencontré une personne du service de prévention de la mairie qui a tenté de m'aider dans mes démarches de régularisation. J'étais très méfiant car j'avais très peur de la police mais le service m'a mis en confiance petit à petit. Il m'a orienté vers des associations pour m'accompagner ou subvenir à mes besoins. En parallèle, je faisais des petits boulots pour gagner un peu d'argent. A ce moment-là, tu ne sais pas qui sont tes vrais amis, mais il faut tenter ta chance. Il faut prendre ce risque pour savoir.

Je me suis fait avoir par moments, des personnes m'ont utilisé, d'autres m'ont fait travailler sans me payer... mais j'ai continué.

J'étais motivé pour m'en sortir, en pensant à ma famille au pays... Ensuite on m'a conseillé d'aller voir une association à Marseille, l'OICEM. Ils m'ont invité à écrire mon parcours depuis la Guinée à aujourd'hui. Ils ont trouvé mon récit intéressant et m'ont encouragé à continuer à écrire. C'est ainsi que j'ai commencé mon livre autobiographique. Cela m'a fait beaucoup de bien. Aujourd'hui c'est devenu un livre qui a été édité par Dacres Editions.



Quel est ton parcours depuis ton arrivée en France ?

J'ai entraîné des enfants dans différentes villes. Je suis parti à Grenoble, car ma demande de titre de séjour à Marseille n'aboutissait pas. C'est là que j'ai rencontré une association qui essaie de venir en aide aux migrants à travers un réseau de familles qui les accueillent. C'est ainsi que j'ai pu être hébergé et manger. En revanche, je n'ai toujours pas obtenu ma régularisation. Malgré cela, j'ai continué à m'entraîner dans différents clubs. J'ai également suivi un CAP en « agent polyvalent restauration » pour avoir un diplôme. Puis je suis venu au club de Narbonne qui me payait un peu. Mais sans papier c'est compliqué.

Aujourd'hui, tu continues à écrire et tu fais du rap. Quel rôle cela joue-t-il dans ta vie ?

Je dirais que l'écriture est une découverte pour moi. Je n'avais jamais lu un livre auparavant. J'étais donc très surpris de pouvoir en écrire un. Le rap, c'est une façon de s'exprimer.

Quand on est entre quatre murs, plutôt que de péter les plombs ou d'avoir une mauvaise mentalité, on peut se libérer avec son rap. Ça aide à sortir la colère en soi.

Quels sont tes projets pour l'avenir désormais ?

Aujourd'hui il n'y a pas grand-chose de clair qui se dessine pour moi. Je suis toujours dans des démarches administratives. J'ai un récépissé qui se renouvelle tous les six mois sans autorisation de travail. J'avance avec ça tout de même. J'ai 24 ans. Cette année j'ai joué à un bon niveau. Je pense que je peux toujours percer dans le football. Je m'entraîne tous les jours pour cela. Je continue à m'accrocher à ce rêve qui ne m'a jamais lâché. J'ai aussi commencé à écrire un deuxième livre. Il avance lentement mais sûrement. J'ai parfois trouvé des patrons qui voulaient m'embaucher. Mais ma situation irrégulière les empêche de m'employer légalement. D'un côté on nous demande de nous intégrer, de l'autre on ne nous donne pas le droit de travailler...

Où en est ta situation administrative aujourd'hui ?

Je suis en train de faire une demande à Carcassonne avec tout ce que j'ai réuni depuis ces dernières années : un diplôme, un contrat avec la maison d'édition, les services de bénévolat que j'ai fait dans des associations, mes entraînements des petits, mon niveau de joueur de football. J'espère qu'avec ces éléments, ça va marcher.

Mais quoi qu'il arrive, je ne baisserai pas les bras. Je ne vais jamais abandonner, jamais.



DES EXPÉRIENCES ET TÉMOIGNAGES

DE VIE SPORTIVE ÉPANOUISSANTE

L'important
c'est de participer p. 53

Du sport et des vacances
pour toutes et tous p. 54

Quand le foot
facilite l'insertion p. 55

En montagne,
vivre pleinement l'instant p. 58

Une parenthèse enchantée
sur l'eau pour des enfants
vivant dans la précarité p. 60

Le sport pour surmonter
le handicap p. 62

Renforcer le bien-être
des femmes p. 63

Le sport facteur d'intégration
et de socialisation
pour les enfants p. 64

Fair-play, discipline
et développement personnel
de citoyens en devenir p. 66

Le sport vecteur
d'émancipation p. 69

Le sport, un levier et un indicateur
de renforcement des capacités
des enfants à prendre soin
d'eux-mêmes p. 70

« L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER »

Attribuée à Pierre de Coubertin, rénovateur des jeux Olympiques, la mémorable citation doit en fait son origine et sa pertinence à un évêque de Pennsylvanie qui en a posé les bases lors d'une homélie durant les jeux Olympiques de Londres, en 1908. Le baron était dans le public. Il a repris la citation à l'issue d'un dîner offert par le gouvernement britannique le 24 juillet 1908, au cours des 4^e Jeux de l'ère moderne. Il ajoutera : « *L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe mais le combat.* »

« ENCORE FAUT-IL QUE L'OPPORTUNITÉ EXISTE »

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une heure d'exercice par jour pour les enfants et les adolescents, et au moins deux heures et demie quotidienne pour les adultes.

Pour autant le constat est éloquent. Dans les pays riches, 36 % de la population est loin de ces objectifs. Et d'après l'organisation, 1,4 milliard de personnes dans le monde ne bougent pas assez.

Le coût de ce fléau est estimé à 53 milliards de dépenses de santé sur un an, selon une étude du Lancet (Revue médicale britannique, 2016). Et il s'est accru avec la pandémie du Covid 19. Un Français sur deux avoue ne pratiquer aucun sport alors que l'exercice physique est considéré comme une thérapie à part entière depuis 2016. Les médecins peuvent depuis cette date le prescrire à leurs patients.

Des mesures s'imposent ! D'autant plus qu'il existe des inégalités d'accès aux infrastructures et initiatives sportives, notamment dans les quartiers défavorisés et pour les personnes précaires. Le sport est un levier de l'action sociale et de l'épanouissement des hommes et des femmes, selon les modes d'actions engagées par les associations de lutte contre les exclusions et les pauvretés en France, en Europe et dans le monde.

Celles et ceux qui ont l'opportunité d'exercer un sport témoignent à quel point le sport a changé leurs conditions physiques et aussi leur façon d'appréhender la vie.



UN PARTENARIAT EFFICACE

DU SPORT ET DES VACANCES POUR TOUTES ET TOUS

Le Secours Catholique et l'UCPA (L'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air) se sont alliés afin de permettre à de nombreux enfants de partir en vacances. Ils ont rejoint des centres UCPA accueillant des enfants de tous horizons culturels et sociaux. L'occasion pour tous de découvrir des activités sportives variées, de changer d'air, et de partager des moments de détente.

« Tu peux apprendre plein de choses, jouer, t'amuser, te faire des copains. »

témoigne la petite Rose.

QUAND LE FOOT FACILITE L'INSERTION

Le sport en général et le football en particulier sont des leviers pour s'insérer dans la société. Au Secours Catholique, plusieurs équipes de foot solidaire, composées de personnes en situation de précarité, tapent dans le ballon chaque semaine. L'équipe de foot de Paris s'entraîne tous les samedis dans le 13^e arrondissement. Sam, responsable bénévole de l'activité au sein de l'association, résume l'état d'esprit qui anime le groupe : *la gagne, mais dans l'entraide et le collectif.*

Depuis sa création en 1993, l'équipe accumule les victoires et les coupes. Une source de motivation pour les joueurs. Car en dehors des terrains, tous vivent un quotidien précaire, dans l'attente de papiers, d'un logement, d'une vie « normale ».

« Le foot, c'est une porte d'entrée qui les motive à accomplir des démarches, à tout faire pour gagner ! Samuel, par exemple : il est maintenant en formation pour trouver un travail. », conclut Sam.



CARITAS CUP

DU FOOTBALL EN TOUT GENRE

Le 8 juin 2019, à Marseille, la Caritas Cup Paca-Corse réunissait une dizaine d'équipes mixtes de la région. Au cœur du tournoi : la question de l'égalité hommes-femmes.

Entre les matchs, des temps organisés en petits groupes donnaient l'opportunité aux participant(e)s de raconter qui ils (elles) étaient, par quel chemin ils (elles) étaient arrivé(e)s à la Caritas cup et de réfléchir à des thèmes comme la solidarité et l'égalité femmes-hommes.

« Le sport est un bon levier pour aborder ces sujets. Ça fonctionne mieux que beaucoup de paroles et de théorie, parce que là ça se vit. »

Maud, coordinatrice au Secours Catholique Paca-Corse.

Au sein d'équipes mixtes, « passer le ballon à des filles qui n'ont pas trop l'habitude de jouer, alors qu'on veut gagner, ce n'est pas évident », remarque, en souriant, Germaine, du Secours Catholique en Corse. Joueur de l'équipe Caritas Alpes Maritimes, Olivier dit apprécier la réflexion proposée autour l'égalité des sexes.

« Chez nous, en Afrique, on a un gros travail à faire là-dessus. » conclut-il.

KHADIIJA, COACH DE FOOT ENGAGÉE

D'origine algérienne, Khadija entraîne depuis deux ans l'équipe de football du Secours Catholique de Paris, et est bénévole dans un accueil de jour. Son credo ? L'aide aux autres, avec, toujours, le sourire aux lèvres.

Un samedi matin, sur un terrain de football dans le parc de Vincennes, l'équipe composée de personnes en galère, de salariés et de bénévoles de la délégation de Paris s'entraîne sous les encouragements de Khadija, la coach.

« Allez, allez, on souffle ! »

Le petit bout de femme détonne au milieu d'une équipe masculine. Cheveux teints en blond, piercing sur l'arcade sourcilière et lunettes de star, Khadija ne passe pas inaperçue : « Quand j'étais petite et que j'allais au stade, je rêvais que les gens crient mon nom ! D'ailleurs, je suis unique : je suis gauchère mais je joue du pied droit. »

Droite dans ses baskets, Khadija sait ce qu'elle veut et fait taire ceux qui disent que le foot, c'est pour les hommes :

« J'ai aussi voulu être entraîneuse pour montrer qu'une femme n'est pas née pour être juste à la maison ! »

Chez Khadija, le foot c'est une passion d'enfant et même une histoire de famille... Née dans un quartier populaire à Oran en Algérie, la petite joue au ballon rond dans les années 80 avec ses voisins, filles et garçons confondus.

Elle se rend souvent au stade avec ses frères et son père, lui-même ancien professionnel de l'équipe nationale algérienne.

Lorsqu'il meurt alors que Khadija n'a que 12 ans, la jeune fille se fait la promesse qu'il sera fier d'elle, de là-haut. Elle intègre des clubs de football, se lance dans des études au CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) pour être éducatrice-coach et est même sélectionnée dans l'équipe nationale algérienne en 1995. Mais pas facile de vivre du football quand on est une femme en Algérie... Alors, comme « jusqu'à un certain âge, on ne pense qu'à soi, et après on pense à sa famille », Khadija décide de partir, une fois le diplôme en poche, pour pouvoir soutenir sa mère malade. Elle débarque en France en 2014, sans se douter que le chemin de la migration est semé d'embûches.



« Le plus dur, c'est la solitude » confie-t-elle. Heureusement, un jour, elle croise la route du Secours Catholique : « à un arrêt de bus, j'ai aidé une femme âgée qui saignait, je l'ai accompagnée à la pharmacie et elle m'a parlé du Secours Catholique, me disant que je pourrais y faire du bénévolat. » C'est comme ça que Khadija est « recrutée » pour devenir l'entraîneuse du club de foot de Paris.

« Ce que j'aime avec cette équipe, c'est que bénévole, salarié, migrant ou non... on est tous mis au même niveau avec le football. »

Avant tout, Khadija veille à transmettre les règles du jeu, et l'esprit d'équipe. Elle se dit elle-même carrée :

« Ça me touche quand un joueur fait une faute. Je leur apprend le respect, c'est important. »

Les entraînements le samedi se terminent toujours par un repas convivial et les liens sont forts entre les membres de l'équipe : « Je ne suis pas seulement coach, je suis une amie qui essaie aussi d'écouter et d'aider les joueurs. Ils m'appellent souvent. »

Le bénévolat de Khadija ne s'arrête pas là : le mardi matin, elle aide aussi à l'accueil de jour. Son bilinguisme arabe-français est précieux pour mieux orienter les personnes d'origine étrangère : « Les gens viennent avec leurs lourds bagages et moi je suis à la fois leurs oreilles et leurs yeux. Je leur apporte aussi mon sourire, et je suis toujours soulagée quand je

vois quelqu'un me rendre ce sourire, ça me fait plaisir de faire plaisir ! ». Mais Khadija n'oublie pas son objectif : aider sa maman.

Grâce à un contact obtenu au Secours Catholique, elle travaille désormais dans une pizzeria à Paris... sauf les mardis et samedis matins ! Son rêve : obtenir enfin le sésame des papiers pour pouvoir avoir son propre logement (« mon espace à moi ») et arrêter de dormir chez des amis ; et aussi pour pouvoir voyager et retourner voir sa mère en Algérie. Sa mère... et son fils : un garçon de 10 ans à qui elle envoie régulièrement des ballons de football.

Elle l'a confié à sa famille et il lui « manque grave » Elle espère qu'il la rejoindra un jour, « quand ça ne sera plus la galère ». On n'en saura pas plus. Khadija veille à garder son jardin secret. On devine les blessures enfouies tout au fond... Mais le sourire reste. »

« Le sport, c'est ma vie : il me donne du bien-être et me permet d'oublier mes soucis. Khadi sans le sport, c'est pas Khadi ! »

Khadija

EN MONTAGNE, VIVRE PLEINEMENT L'INSTANT

Une douzaine de résidents de la cité Notre-Dame, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale géré par Cités Caritas à Paris, ont participé, en mars, à un séjour de vacances à Villard-de-Lans (Vercors). L'occasion de se changer les idées et de créer du lien.

Il neige. En bas, à Villard-de-Lans, c'est encore la pluie, mais à la descente de la télécabine, à 1550 mètres d'altitude, ce sont bien des flocons qui tombent.

« Mashbold, tu es sûr que ça va aller ? » Faroudja, 44 ans, animatrice socio-culturelle, ne cache pas son inquiétude : « C'est surtout le brouillard qui m'embête. Ce n'est pas dangereux, au moins ? »

Il en faudrait plus pour entamer l'enthousiasme : « C'est physique, ça fait du bien ! On en profite ! Surtout qu'il n'y a personne sur les pistes. » Fahim.

« Profiter » sonne comme un mot d'ordre pour la douzaine de participants à ce séjour dans le Vercors. Pendant les six jours, chacun ira à son rythme. Mais tous partagent une même envie de vivre pleinement l'instant, de mettre à distance « les soucis », au moins pour quelques jours...

« Aujourd'hui, je remonte la pente, confie Fabien. Ce séjour représente beaucoup pour moi : ici,

c'est calme, on voit des animaux... Je me sens mieux qu'à Paris. J'oublie la pollution, la nicotine, je me vide l'esprit, je me ressource. »

Après deux années d'interruption à cause de la pandémie de Covid-19, l'équipe a pu enfin mettre sur pied ce nouveau projet, dont le coût est financé à 80 % par l'Association nationale des chèques-vacances (ANCV). Grâce à ce partenariat, les résidents peuvent aussi être accompagnés pour des projets de vacances individuels.

« Le but des séjours collectifs, c'est de rompre l'isolement. »

explique Évangelos, assistant social.

La plupart des participants se connaissent, parce qu'ils sont hébergés sur le même site. Mais au quotidien, cela se résume parfois à échanger un « bonjour ». Ici, ils vivent quelque chose ensemble, chacun doit trouver sa place dans le groupe.

« Ces vacances, c'est de l'insertion sociale... »

Pour nous aussi, ces séjours sont importants. À la cité, quand on reçoit les résidents dans notre bureau, cela n'est pas évident de créer un climat de confiance.

« Ici, ils se confient avec une facilité déconcertante. J'ai l'impression de les découvrir. »

EN ROUTE VERS LES SOMMETS

Accompagnés par deux bénévoles « Young Caritas » de Seine-et-Marne, Alpha, Boubakar et Touré, trois jeunes Guinéens demandeurs d'asile en France, ont découvert la haute montagne, dans le massif de l'Oisans (Hautes-Alpes). Lors de la première étape, on plaisante, on se taquine. Il n'empêche. Sur les pierres balayées par l'air sec et vif, la contemplation des cimes impose peu à peu un silence empreint de solennité. Le regard d'Alpha s'arrête sur les éboulis qui maculent le glacier d'une couche grisâtre.

« Tu vois, quand je suis arrivé dans la région, il y a trente ans, le glacier descendait jusque là-bas », commente Jean-Louis, l'un des deux alpinistes bénévoles de l'association 82-4000 Solidaires encadrant le groupe :

« Ça fond à toute vitesse ! »

Le groupe arrive au refuge.

Pour Touré « La montagne, c'est une expérience magnifique. C'est des sensations fortes, des efforts, il faut aller plus loin que la peur. J'aime ça », dit en souriant le jeune homme.

Dans la montée depuis le lac vers le refuge, il a ressenti cette douleur lancinante qui le fait grimacer depuis son opération au genou. Mais qu'importe !

« Ici, c'est la détente. La nature est belle, plus grande que tout ce que peut faire l'homme. Il n'y a pas de bruit. Je me sens bien physiquement et moralement. »

Chacun installe ses affaires dans le dortoir. Alpha en profite pour chercher un endroit à l'écart, son tapis de prière sous le bras. Il revient tout sourire. Comme un symbole, il raconte cet épisode du premier jour, lors de l'initiation à l'escalade : « La montagne, c'est bon pour oublier, pour laisser ce qui pèse derrière soi », dit Touré. Le choix de partir en montagne n'était pourtant pas anodin pour lui, qui garde un souvenir vif de sa traversée de la frontière italienne, à l'occasion de sa demande d'asile.

« Cela fait du bien de retrouver l'activité physique, de ressentir son corps. La fatigue, le stress... Tout s'en va », reprend Touré, qui évoque la lassitude d'un quotidien menacé par le désœuvrement.

« Il y a les rendez-vous à la préfecture, après il faut attendre, toujours attendre. Ce qui est difficile, surtout, c'est qu'on n'a pas le droit de travailler », déplore ce mécanicien automobile.

Une situation vécue comme humiliante. « Il faut quand même se débrouiller pour vivre. Je fais un peu de business en achetant et revendant du matériel téléphonique et informatique. » Alpha abonde : « On ne peut pas rester les bras croisés. Sinon, on risque de tomber dans la paresse. Quand j'étais enfant, on ne m'a pas appris à quémander. » En croisant les doigts, Touré et Boubakar évoquent déjà une prochaine fois. « Je voulais apprendre des choses, découvrir de nouveaux endroits, sourit Boubakar. Maintenant, je connais la route. »

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE SUR L'EAU POUR DES ENFANTS VIVANT DANS LA PRÉCARITÉ

Optimiste, paddle, kayak... Pendant une semaine, une dizaine de petits Marseillais se sont essayés aux sports nautiques au centre UCPA de la Pointe Rouge, en partenariat avec le Secours catholique.

Quelques jours pour découvrir la navigation et surtout, pour les enfants comme pour les parents, profiter d'un moment joyeux et oublier un peu les soucis d'un quotidien précaire, que la crise sanitaire est souvent venue aggraver.

Le doux clapotis des vagues, un soleil généreux qui illumine les voiles des bateaux comme les immeubles voisins, et, au loin, les collines qui encadrent la rade...

Le paysage, depuis la plage de la Pointe Rouge, a beau valoir le coup d'œil en ce jeudi matin, Malak et Iska ne lui prêtent aucune attention. Les deux petites filles de 10 ans sont penchées sur leur Optimiste, qu'elles vont bientôt mettre à l'eau. « *Donne-moi le fil, là ! Il faut le mettre sur ce truc* », lance la première à la deuxième. « *Tu mets le boot sur la poulie* », rectifie Thomas, l'un des deux moniteurs de voile qui encadrent le groupe d'apprentis navigateurs. « *Ah oui, c'est ça, la poulie !* » s'exclame Iska, pendant que Malak refait le nœud de huit que vient de lui montrer Thomas.

Le vocabulaire marin, rappelé aux enfants le matin même, dessin à l'appui, par Louis, l'autre moniteur, n'est pas encore totalement intégré. Mais les pilotes des petites embarcations, gilets de sauvetage sur le dos, ne se font pas prier lorsqu'il s'agit de pousser leurs optimistes à l'eau et d'y grimper.

L'excitation est palpable, et, une fois lancés sur les flots bleus, le plaisir devient évident. « *Maintenant on met la dérive* », lance Louis. « *Nous allons faire cap vers Notre-Dame-de-Garde !* » enchaîne Thomas. Iska fait gonfler la voile, pendant que Malak, au gouvernail, vise la célèbre église marseillaise.

Entre concentration et jubilation, la bande de jeunes marins « *tire des bords* » pendant une demi-heure. Puis leurs moniteurs les autorisent à sauter à l'eau : les cris de joie et les rires se mêlent alors au fracas des plongeurs plus ou moins maîtrisés. À quelques mètres de là, Mickaël, Hossam, Malak et les autres viennent de mettre le « *paddle géant* » à l'eau. En attendant les instructions des moniteurs, ils s'amusent à sauter puis remonter sur cette grande bouée où ils tiennent tous ensemble. Ils s'essaient à de jeux d'équilibre ou s'éclaboussent avec leurs rames, dans de grands éclats de rire. À cet instant, les problèmes d'argent ou la peur du méchant virus semblent loin, très loin.

Cette semaine sur l'eau est un peu une parenthèse enchantée pour ces enfants, qui habitent dans les quartiers Nord de Marseille ou le 3^e arrondissement, l'un des plus pauvres de la ville.

La plupart des participants au stage ne sont pas sortis de Marseille depuis des semaines, voire des mois.



GAZA

LE SPORT POUR SURMONTER LE HANDICAP

Dans la bande de Gaza, des enfants et des adultes en situation de handicap découvrent ou retrouvent le chemin des stades. Ils sont accompagnés par l'association de football palestinienne pour les personnes amputées (PAFA), qui s'emploie à démocratiser la pratique du sport par volonté d'inclusion.

C'est à Deir Albalah, dans le centre de la bande de Gaza, que l'association forme en 2018 la première équipe de joueurs mutilés du territoire. La plupart d'entre eux ont été victimes d'un tir de soldat au cours d'une offensive militaire sur l'enclave palestinienne.

Depuis, l'association a essaimé. L'organisation accompagne aujourd'hui cinq équipes de football, réparties du nord au sud du territoire. En tout, ils sont 80 mordus de ballon rond, âgés entre 16 et 45 ans, à suivre les entraînements dispensés chaque semaine par des bénévoles de la PAFA et à prendre part au championnat national organisé par l'association.

En chaussant des crampons, ils se reconstruisent sur le plan à la fois physique, psychologique et social, estime Lyad Alasttal, bénévole à la PAFA.

« **Notre rôle c'est d'aller vers eux pour les sortir de la solitude dans laquelle ils se sont enfermés et retrouver du plaisir.** »

Lyad

Le projet vise également à encourager les plus jeunes à faire de l'exercice en dépit du manque d'infrastructures dont souffre la bande de Gaza, éprouvée par 16 années de blocus. Handball, basket, natation, cyclisme... Une trentaine d'enfants amputés, des filles et des garçons entre 6 et 16 ans, ont ainsi la possibilité de s'initier à une dizaine d'activités sportives. Dans un territoire qui compte plus de 75000 habitants en situation de handicap moteur ou visuel, le sport peut aussi contribuer à faire évoluer les mentalités.

« **Le regard est en train de changer. Quand un individu croise dans la rue une personne amputée avec un sac à dos qui s'avance avec des béquilles derrière un ballon pour aller à un entraînement de football, il n'est plus choqué. Il le respecte même.** »

remarque Lyad.



RENFORCER LE BIEN-ÊTRE DES FEMMES

Les résidentes et l'ensemble de l'équipe du foyer AFJ qui accompagne des femmes victimes de traite des êtres humains ont participé à un événement sportif officiel en juin 2023: "les 10kms de l'Hexagone". C'est une course ou une marche sur un parcours prédéfini au sein de l'Hippodrome d'Auteuil, au Bois de Boulogne.

L'idée était de s'engager dans un événement sportif afin d'offrir à toutes la possibilité de participer à une aventure unique et intense dans laquelle les liens se sont renforcés, l'entraide étant omniprésente et le stress envolé.

En effet, le sport est une excellente manière de renforcer le bien-être des femmes, leur confiance en elles, tout en ayant des impacts positifs sur leur santé.

Plus spécifiquement, la marche ou la course sont des sports permettant de s'ouvrir au monde extérieur et de s'aérer en découvrant des paysages agréables.

Au-delà de la participation à une course, le projet a consisté également à la préparation des femmes à cet événement à travers plusieurs séances d'activités physiques à l'extérieur.

« **Créer une routine sportive permet de s'éloigner de la sédentarité.** »

Ces séances ont été guidées par les besoins des femmes elles-mêmes, en essayant de diversifier les exercices pour faire découvrir plusieurs activités physiques tout en s'adaptant au niveau de chacune. Les femmes ont pris le temps de se préparer physiquement à cet événement, par des promenades à pied et des courses à proximité du foyer.

La journée a été vécue comme une bonne expérience pour les femmes. En témoignent par exemple les femmes qui ont couru à la fin du parcours, les moments de joie lors de la remise de la médaille, et la danse collective à la fin de la marche. Toutes les personnes ont marché du début à la fin du parcours, chacune essayant d'échanger avec les autres. Toutes se sont mutuellement encouragées pendant le parcours.

Les femmes ont aussi affirmé leur souhait de poursuivre des activités physiques après la course. Et les liens entre les résidentes elles-mêmes mais aussi avec l'équipe éducative sont renforcés. En outre, d'autres équipements sportifs sont disponibles au foyer et peuvent être mobilisables dans le futur, afin de diversifier au maximum les efforts.



LE SPORT FACTEUR D'INTÉGRATION ET DE SOCIALISATION POUR LES ENFANTS

Le sport permet aux jeunes de rencontrer des adultes et d'autres jeunes ayant des intérêts communs, ce qui leur donne la possibilité d'intégrer une communauté et de pouvoir s'identifier à autrui.

Le sport a par ailleurs une dimension éducative en ce qu'il apporte une formation aux jeunes sportifs, notamment sur la maîtrise de soi, l'autorégulation et l'autonomie.

Cet apprentissage permet aux jeunes sportifs d'agir avec loyauté et dans les règles de l'art.

La santé mentale et physique est également un élément important à mettre en avant, tant sur le volet préventif que thérapeutique. D'autres vertus sont également à souligner telles que l'expression, la libération de la parole, l'émancipation et l'indépendance.

A ce titre, de nombreux jeunes voient dans le sport le moyen d'avoir un meilleur avenir.

A travers ses associations membres, La Voix De l'Enfant propose aux enfants et adolescents des actions directement liées au sport, considérant que la pratique d'un sport permet de concourir à leur développement social et personnel, tout en valorisant la cohésion par la création de liens sociaux.

6 adolescents accueillis par La Vie Active, (association membre de La Voix De l'Enfant qui accompagne des mineurs non accompagnés) ont été interviewés : 4 pratiquent le football, 1 pratique de la course et 1 du cricket. Ils pratiquaient déjà ces sports dans leur pays d'origine. Certains sont inscrits en clubs, d'autres font du sport dans le cadre des activités proposées par une association, ou entre amis.

Ils ont chacun des joueurs et clubs préférés :
Pour les joueurs et clubs de foot : « Lionel Messi », « Kylian Mbappé », « Ronaldo » - « Barcelone », « Paris », « Real Madrid », « Bayern Munich »
Pour le cricket : « Rashid Khan » - « Kaboul »



Sport en équipe ou sport seul ? Les réponses fusent :

« En équipe, ça me motive » ;

« En groupe, ça me motive, tout seul, ça me motive aussi. Et puis tout seul, ça me vide la tête, les problèmes sont partis » ;

« Quand je fais du sport en groupe, ça me permet de m'amuser avec mes copains, d'échanger, de rigoler, de se motiver. Quand je veux faire du sport tout seul, je mets ma musique, je mets mes écouteurs et je vide ma tête. Quand je rentre chez moi je suis bien » ;

« Je n'aime pas trop tout seul, ça m'ennuie un peu » ;

« Je préfère à plusieurs pour rigoler, être avec mes copains, m'amuser. Ça me fait du bien »

Ceux qui sont inscrits en club expliquent que la compétition est importante mais que le plus important reste l'amusement, avec les copains. Les six adolescents aiment par ailleurs regarder le sport sur un écran, pour regarder les matchs et supporter leur équipe favorite, supporter leur pays d'origine, et les athlètes qui vont venir en France. Le sport leur apprend les règles.

Les adultes qui les accompagnent témoignent des nettes améliorations acquises grâce au sport : confiance en soi, apprentissage de la langue, assurance, ...

« Pour eux, c'est l'aspect sociabilisation qui prime, ça fait partie de l'intégration. Ils se font des amis par le biais du sport »



«Le sport, c'est vraiment d'abord de l'amusement et de la santé. C'est source de bien-être quelque part. La danse est assez rythmée, c'est pareil, ça apporte une forme de bien-être et de respect de l'autre » ajoute l'éducateur.

« Contribuer à l'organisation lors de déplacements sportifs est aussi bénéfique pour les jeunes. Ça leur apprend un petit peu à s'autonomiser et c'est un facteur d'information, de connaissance ».

« Le sport ça apporte du bien-être physique mais c'est surtout dans la tête. Quand Mamadou est arrivé, il ne parlait pas français. Il était assez renfermé, introverti. Le fait d'aller dans un club, de rencontrer d'autres jeunes lui permet d'améliorer son français, il arrive à mieux communiquer avec les autres et du coup après c'est plus facile de communiquer avec tout le monde. Aujourd'hui, il fait partie de l'équipe de foot ».

Bien qu'ils préfèrent le sport, ces adolescents ont d'autres sources de bien-être : faire à manger, aller au cinéma, aller au parc, aller à la mer. Certains font également du cheval dans le cadre d'un atelier d'équithérapie et de médiation équine.

FAIR-PLAY, DISCIPLINE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE CITOYENS EN DEVENIR

L'Académie Football Paris 18, une autre association membre de La Voix De l'Enfant, valorise le quartier et promeut sa cohésion par la création de liens sociaux à travers l'appui à la prise d'initiative des habitants.

PAROLE D'UN ACCOMPAGNATEUR

« On travaille dans un quartier populaire et classé en quartier prioritaire de la ville entre Porte de la Chapelle et Porte d'Aubervilliers. On fait du football comme lien d'insertion et surtout comme astuce pour amener les jeunes sur d'autres actions notamment l'accompagnement à la scolarité, les sorties culturelles et toutes les problématiques qui peuvent toucher les familles et les jeunes du quartier. Si on veut accompagner le jeune, on ne peut pas le dissocier du parent.

« On souhaite donner des billes aux parents, en leur apprenant à jouer avec eux par exemple, et créer du lien, dès la petite enfance. »

Pour les ados, on leur évite un décrochage scolaire en leur proposant des formations ou un accompagnement.

On sait dès le départ que le sport peut être un endroit où les enfants se construisent, créent un lien de confiance entre eux, et avec nous. Ils se développent, ils s'expriment tant positivement que négativement.

« C'est un lieu d'expression pour eux. Ils apprennent à se connaître, à s'affirmer pour certains. »

Les jeunes n'hésitent pas à ce confier à nous. Le sport nous permet de voir comment ils se sentent : s'ils ne vont pas bien, on le remarque et on prend le temps d'échanger avec eux. Le sport permet aux jeunes de libérer la parole plus facilement parce que c'est quelque chose qu'ils aiment. Quand ils sont investis sur quelque chose qu'ils aiment, ils mettent forcément tous les moyens pour réussir ou pour bien faire les choses ; donc si quelque chose les coince, ils n'hésitent pas à parler car le lien de confiance a été créé.



On observe des évolutions positives chez les jeunes grâce au sport. Avoir confiance en soi c'est la première des choses. On a eu des jeunes qui n'avaient pas confiance en eux, qui ne s'exprimaient pas devant un groupe, qui étaient toujours seuls ou isolés. Et le fait qu'ils soient dans un sport collectif et qu'ils doivent s'exprimer, il y a cette confiance qui se crée. L'effet de groupe instaure ce moment de partage et permet des échanges avec les autres. Beaucoup de jeunes timides se sont relâchés grâce au sport. On le remarque sur les autres activités comme l'accompagnement à la scolarité, où il se libèrent plus grâce au sport.

« Sur la santé mentale, le sport favorise beaucoup la sociabilisation et le bien-être. »

Qui dit sociabilisation dit libération, le jeune s'exprime plus et a confiance en lui. Sur la santé physique, le covid a laissé des traces comme un début d'obésité chez certains, ne plus savoir manger, ne plus savoir prendre soin de son corps, dès le plus jeune âge.

« Le sport leur permet de reprendre un meilleur rythme et une meilleure hygiène de vie. »

Au sein de l'association, on a rencontré plusieurs cas d'exploitation de mineurs, notamment dans le deal. On remarque que le jeune ne vient plus au football. Quand on demande aux parents, ils pensent qu'il est venu à l'activité. Quand on demande à l'enfant, il est hésitant. Et c'est un copain qui nous dit que le « grand » lui a dit de ne pas y aller parce qu'il fallait qu'il travaille. Parfois, ce sont les parents qui alertent. On a aussi perdu des jeunes parce qu'au-delà du deal, certains se mettent à consommer. On a alerté les autorités à ce sujet pour qu'elles interviennent. Et puis, dernièrement, on a eu le cas d'un papa qui interdisait à son fils d'aller au match le dimanche parce qu'il devait travailler au marché. On a dû négocier avec le père pour que l'enfant pratique son sport au lieu de travailler. Le père a adhéré à force d'insister.

Quand on repère un enfant contraint à dealer ou autre, on doit intervenir tout de suite sur le terrain, par la médiation notamment. On essaie aussi de travailler avec les autres associations présentes sur le territoire.

Pénalement, on sait que les enquêtes sont trop longues et que tous les exploiters ne sont pas inquiétés. Et même lorsque les personnes sont incarcérées, on sait qu'elles continuent d'exploiter les jeunes depuis la prison. Parfois, c'est depuis la prison que les ordres viennent.

En tant qu'association, il faut que l'on soit vigilants car on risquerait de ne plus pouvoir intervenir dans le territoire. Il faut avoir un lien de confiance pour pouvoir protéger ces mineurs, en jouant la carte du sport et de l'avenir. Il faut utiliser l'espace public pour éviter que les exploiters soient présents, pour « contrer leur marché ». On a des possibilités, mais on n'a pas toujours les moyens pour les développer complètement et correctement.

On a des jeunes qui ont été exploités et qui ne le sont plus parce qu'ils sont plus investis dans l'association et dans le sport. Mais on est toujours inquiets, parce que certains pourraient de nouveau être exploités à tout moment. Les jeunes peuvent à tout moment retomber dedans car tant que les têtes de réseaux ont ce besoin, et que leur équipe n'est pas complète, ils peuvent prendre le premier venu pour les obliger à dealer. Tant que le jeune est en activité et qu'ils savent qu'il est suivi par une structure qu'ils connaissent, ils le laissent tranquille. Mais le jour où il ne va plus faire d'activité et qu'il n'a pas de travail ou de formation, il peut de nouveau être pris.

« Les enfants exploités sont de plus en plus jeunes. Avant, c'étaient des adolescents de plus de 15 ans, maintenant, les enfants ont 12 ou 13 ans. »



Ce qui est dur, c'est qu'on peut faire tous les signalements possibles, mais s'il n'y a pas de dépôt de plainte, la police ne se prend pas trop la tête. Et il y a toujours le risque des représailles de la part des trafiquants.

Le football nous sert parce que les enfants aiment ça, et donc on arrive toujours à avoir cette accroche pour les inciter à venir aux activités. Lorsque le jeune n'a plus le rêve d'avenir dans le foot, on n'a plus beaucoup de moyens de les raccrocher, notamment sur les actions socio-éducatives, ou d'accompagnement à la scolarité.

« Mais on sait qu'il vaut mieux qu'ils soient avec nous, sinon c'est la rue qui les appelle. »

Donc on essaie de trouver des moyens de l'inciter à venir, même lorsqu'il n'a plus ce rêve ».

LE SPORT, VECTEUR D'ÉMANCIPATION

Le Secours Catholique, en partenariat avec la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et plusieurs acteurs associatifs issus de la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MONA), lance « Sport pour tous et toutes », un projet visant la transformation sociale.

« Le sport permet autant de faire évoluer le regard de la société sur le handicap que sur les questions de genre. »

Aurore, responsable du pôle MONA au Secours Catholique

L'objectif de ce projet commun, qui se déroule en Palestine, au Liban, en Égypte, en Jordanie et en France est de renforcer le pouvoir d'agir des populations vulnérables – femmes, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées – par le biais de l'accès aux pratiques sportives. « Le sport est vecteur d'émancipation », avance Aurore, qui décrit un effet boule de neige : « En revendiquant leur droit à faire du sport les personnes mobilisées prennent conscience qu'elles peuvent se mobiliser pour faire valoir d'autres droits et répliquer cette expérience dans d'autres sphères de leur vie. C'est le cas à Hébron, en Cisjordanie, où des femmes, qui participent à des cours de natation, se mobilisent pour d'autres droits comme se retrouver dans l'espace public et mettre en place d'autres activités pour elles ».

Oui l'important c'est de participer ! Et l'ambition est là. Les Jeux Olympiques et Paralympiques, en effet, doivent être la fête pour tous et toutes : « Ouvrons grands les Jeux » !

Mais pas à n'importe quel prix au niveau humain et environnemental ! Toute initiative et manifestation de ce type a aussi son côté sombre, voire son côté noir comme bien d'autres événements sportifs, culturels, artistiques, mondiaux passés et à venir.

L'important c'est aussi de participer à les réduire, voire à les détruire ! Une nouvelle discipline pour le sport ?





LE SPORT, UN MOYEN POUR DES ENFANTS EN SITUATION D'EXTRÊME PRÉCARITÉ, DE VIOLENCE ET VICTIMES DE TRAITE, DE SE CONSTRUIRE OU SE RECONSTRUIRE

Régulièrement, les équipes pluri-disciplinaires de Hors la Rue proposent des activités sportives aux jeunes suivis par l'association : partie de Five (football en salle ou en plein air), natation, etc.

Ces activités sportives permettent de proposer une pause ludique et éducative à des jeunes qui subissent de nombreuses contraintes et qui travaillent quotidiennement dans la rue.

Le premier défi est de s'assurer de la « liberté » de ces jeunes à participer à ces activités : en effet, y prendre part peut impliquer une perte de revenus qui peut être difficile à assumer pour des jeunes qui sont souvent contraints à travailler pour payer une dette et assurer leur place dans un appartement ou un squat. L'organisation de ces activités implique donc une anticipation et une préparation pour s'assurer de la participation de tous.

« Quand nous parvenons à les maintenir, ces moments partagés avec les jeunes sont souvent riches : même si le jeu est pris au sérieux – notamment lorsqu'il s'agit d'une partie de football – les adolescents qui y participent retrouvent un temps des préoccupations de leur âge, se dépensent physiquement et s'amuse. Ils se confrontent aussi « sainement » à des adultes bienveillants ou coopèrent avec eux et d'autres jeunes.

« Le sport permet ainsi de transformer positivement des interactions qu'ils vivent au quotidien mais qui sont souvent empreintes de violence. »

Enfin, tout jeu sportif implique la définition et le respect de règles, ce qui donne bien souvent l'occasion de valoriser leur capacité à les respecter, alors même que la question de la transgression est centrale dans leur situation. » explique Guillaume, d'Hors la rue.

Depuis le développement du dispositif de mise à l'abri que nous opérons avec l'association Aurore, il est cependant plus facile de proposer des activités récurrentes, les jeunes passant régulièrement la nuit sur place. Etant au bout d'un moment dans une situation un peu plus stable, des exercices physiques quotidiens sont proposés par notre éducateur sportif. L'assiduité à cette activité peut s'expliquer par un désir un peu futile de modeler son corps.

Mais nous constatons également que l'assiduité augmente au fur et à mesure que les jeunes adhèrent aux propositions d'orientation vers le soin et acceptent de travailler sur les dépendances aux médicaments.

Les activités sportives sont un support essentiel pour renforcer l'accompagnement des jeunes contraints à commettre des délits. Elle implique de l'activité physique qui peuvent mettre à distance au moins un temps, certaines consommations.

Elles déplacent les confrontations sur un terrain symbolique, elles permettent d'aborder la question du corps et de la manière d'en prendre soin, dimension essentielle pour favoriser la prise de conscience de ces jeunes quant au caractère dangereux de leur situation.



POUR ALLER PLUS LOIN

Les conséquences de l'exploitation sur la santé mentale et physique des personnes survivantes de la traite des êtres humains	p.73
Le devoir de vigilance des entreprises	p.76
L'appui juridique aux victimes	p.78
La traite et l'exploitation des enfants	p.86



CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION SUR LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE DES PERSONNES SURVIVANTES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

EXPLOITATION DES ADULTES

« Un traumatisme est l'expérience d'un décalage vital entre une situation menaçante et la capacité personnelle à y faire face, accompagnée de sentiments d'impuissance et d'abandon sans défense, ce qui a entraîné une crise durable dans la compréhension de soi-même et des autres. »

Gottfried FISCHER
(Psychologue et psychothérapeute allemand 1944-2013)

La traite des êtres humains est une forme de traumatisme interpersonnel qui a un impact important sur la vie des survivants : les victimes, étant exposées à différentes typologies d'abus et de coercitions (par ex. abus sexuels et émotionnels, agressions physiques, menaces verbales, privation des besoins fondamentaux, isolement, humiliation, etc.), se retrouvent à faire face à une pléthore de conséquences du point de vue psychologique, émotionnel, économique et physique.

Les trafiquants traitent parfois leurs victimes de manière humiliante et dégradante, en les affublant de noms désobligeants, en les traitant comme des moins que rien et en les privant des besoins physiques et émotionnels de base tels que la nourriture, le sommeil et un environnement bienveillant.

LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE

D'ordre psychologique

- cauchemars récurrents,
- troubles du sommeil,
- sentiment de détachement et de retrait,
- incapacité de ressentir des émotions,
- agitation, humeur dépressive,
- difficulté de concentration, état de vigilance,
- irritabilité/accès de colère,
- incapacité à se souvenir d'une partie ou de la plus grande partie de l'évènement traumatisant,
- perte d'intérêt pour les activités quotidiennes, retrait social ou isolement,
- évitement des pensées ou des sentiments associés aux évènements traumatisants,
- sexualité compulsive ou inhibée ;

D'ordre physique

- fatigue, perte ou prise de poids,
- maux de tête, vertiges,
- amnésie, évanouissements, vomissements,
- douleurs urinaires / pelviennes, pertes / douleurs vaginales, infections gynécologiques,
- difficultés respiratoires,
- douleurs dentaires,
- blessures faciales, fractures / entorses,
- problèmes de vision,
- grossesses indésirées,
- hépatites, infections VIH.

EXPLOITATION DES ENFANTS

« Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement la gravité des faits subis qui fait le traumatisme, mais plutôt la manière dont ces faits sont vécus par la personne en fonction de sa personnalité, de son histoire et du moment auquel ils interviennent. »

Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE (Juriste à l'Université de Bordeaux, chargée de recherche au CNRS)

Les problèmes de sommeil, tels que la réduction de la durée du sommeil, la difficulté à s'endormir, les réveils fréquents, les cauchemars, les nuits blanches et les réveils matinaux, semblent avoir une prévalence plus élevée chez les enfants et les adolescents après un événement traumatique.

Les enfants et les adolescents peuvent commencer à présenter des tendances antisociales telles qu'un comportement oppositionnel, la délinquance, l'abus de substances, des relations sexuelles non protégées et d'autres comportements similaires.

La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle et de travail est associée à des taux élevés de violence et de blessures.



LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE

D'ordre physique

- problèmes de santé respiratoire, digestive et sexuelle,
- des douleurs corporelles et des maux de tête, des étourdissements,

D'ordre psychologique

- anxiété, dépression,
- stress post-traumatique,
- idées suicidaires.

D'autres conséquences de l'exploitation peuvent être :

- désespoir, manque d'énergie,
- automutilation, flashbacks,
- évitement de certaines personnes ou de certains lieux,
- reconstruction des événements traumatiques dans le jeu,
- palpitations, vertiges, sensation d'étouffement,
- perte de poids,
- dépendance d'alcool ou de substances.

LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES

QU'EST-CE QUE LE DEVOIR DE VIGILANCE ?

Le devoir de vigilance est une obligation, tant juridique que morale faite aux entreprises, notamment avec des activités multinationales, de contrôler leurs chaînes d'approvisionnement et de production afin de prévenir toute atteinte volontaire ou involontaire aux droits humains, sociaux et environnementaux.

Dans certains pays européens, cette obligation est devenue contraignante et oblige les entreprises à mettre tout en œuvre pour s'assurer qu'aucune violation des droits n'intervient dans leur processus de production de biens et services.

Dès 2017, cette obligation a été inscrite dans la loi française pour en faire une responsabilité juridique entre les sociétés-mères et leurs filiales à l'étranger, qui engage la responsabilité contractuelle du siège en cas de violation.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Il y a plus de 50 millions d'esclaves modernes dans le monde aujourd'hui. On estime que 21 millions de personnes se trouvent en situation de travail forcé ou d'exploitation.

Le travail forcé et les violations des droits fondamentaux des travailleurs sont endémiques dans certains secteurs de l'économie mondiale comme les services à la personne, le textile, l'industrie, la restauration, la construction, l'agriculture, etc.

Nous le savons par les différents scandales qui ont émergé ces dix dernières années, comme l'effondrement du Rana Plaza en 2013 et bien d'autres, des travailleurs pauvres sont exploités à l'autre bout du monde et également en France, pour exercer des métiers de service à la personne ou de nettoyage par exemple, pour construire des bâtiments dans nos villes, produire les biens de consommation de masse vendus par des entreprises

multinationales qui n'ont que peu de responsabilités vis-à-vis de leurs sous-traitants. Pour chaque bien de consommation produit, la probabilité est donc élevée que des travailleurs exploités aient participé au processus de fabrication à un stade ou un autre.

Dans les champs agricoles, les chantiers du bâtiment, les restaurants ou d'autres secteurs, du personnel moins qualifié peut être forcé de travailler sans rémunération ou très peu, et avec des conditions de travail indignes.

Dans tous les domaines économiques, l'exploitation et la traite des êtres humains ont lieu. C'est pour cela que les associations du Collectif Ensemble contre la traite œuvrent pour des législations plus contraignantes pour les entreprises en matière de droits humains.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE EN TANT QUE CITOYENS ?

Nous pouvons toutes et tous nous engager pour empêcher la traite des êtres humains et être acteurs de changement !

En nous informant sur la traite des êtres humains et les situations d'exploitation, nous pouvons sortir de l'ombre ces travailleurs pauvres et sans voix, et en parler autour de nous.

En étant vigilant sur le pays de production et les conditions de fabrication des produits que nous achetons ou les conditions de travail de ceux qui nous rendent service, nous pouvons choisir de soutenir des marques et des entreprises éthiques.

En contactant les entreprises qui nous fournissent, nous pouvons demander de la transparence sur les conditions de fabrication et le respect des droits humains.

En interpellant les décideurs politiques, nous montrons que nous nous soucions des situations d'exploitation et que nous réclamons la mise en place de politiques plus ambitieuses et protectrices.



ACTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'EXPLOITATION AU TRAVAIL

Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) accompagne depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail en France.

Le CCEM a pour mission l'identification et l'accueil des victimes, leur accompagnement psycho-social et juridique (dont la mise à l'abri et la poursuite des auteurs), la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels, et enfin l'interpellation des pouvoirs publics.

Le CCEM constate une augmentation du nombre de victimes de traite accompagnées ces dernières années de plus de 30%, du fait de la meilleure connaissance du phénomène et de l'accompagnement et la protection des victimes. Actuellement les personnes victimes viennent de plus de 50 pays, notamment le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et des Philippines.

Les secteurs économiques sont diverses et plusieurs peuvent être touchés lors des JO: services à la personne, gardiennage, sécurité, nettoyage, bâtiment, restauration



L'APPUI JURIDIQUE AUX VICTIMES

LE CADRE JURIDIQUE

La définition de la traite des êtres humains a été posée par le Protocole de Palerme, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité organisée (2000).

Cette définition est notamment utilisée par deux textes internationaux engageant la France en matière de lutte contre la traite des êtres humains : **la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains** (dite Convention de Varsovie, 2005) et **la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil** ratifiée par la France en 2006, concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes (2011).

En droit français, l'infraction de traite des êtres humains est définie à l'article 225-4-1 du Code pénal. Elle a été modifiée par la loi du 5 août 2013 (Loi n° 2013-711) pour être en conformité avec la **Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (dite Convention de Varsovie, 2005), Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil.**

« 1. - La traite des êtres humains est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

1° Soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime

2° Soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions

3° Soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur

4° Soit en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage. »

EN SAVOIR +

sur la Convention du Conseil de l'Europe : www.coe.int/trafficking



L'exploitation mentionnée au premier alinéa de l'article cité précédemment, se définit par le fait de mettre la victime à sa disposition ou à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre la victime des infractions de proxénétisme, d'agressions ou d'atteintes sexuelles, de réduction en esclavage, de soumission à du travail ou à des services forcés, de réduction en servitude, de prélèvement de l'un de ses organes, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre la victime à commettre tout crime ou délit.

Le deuxième Plan d'action national contre la traite des êtres humains (2019-2021)

incluait deux mesures spécifiques aux mineurs victimes de traite des êtres humains : la généralisation du dispositif expérimental de protection et la création de centres sécurisés et sécurisants pour les mineurs en danger (mesures 25 et 26 du Plan). Si les mesures étaient pertinentes, elles n'ont été que très partiellement réalisées pour des raisons de politique et de moyens.

CRIMINALITÉ ET NON-SANCTION : DES CONVENTIONS ET DIRECTIVES À PRENDRE EN COMPTE EN FRANCE

On constate sur le terrain qu'un nombre conséquent de mineurs contraints à commettre des délits font l'objet de poursuites pour des actes commis dans le cadre de leur exploitation, alors même que leurs exploitateurs peuvent être poursuivis pour des faits de traite des êtres humains. (Exemple : jeunes incarcérés alors que leurs parents sont eux-mêmes accusés de traite des êtres humains).

Pourtant, les Etats membres peuvent décider de ne pas poursuivre ni sanctionner les victimes de traite pour avoir pris part à des activités délictuelles auxquelles elles ont été contraintes.

Ainsi concernant la disposition de non sanction, l'article 26 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains indique que chaque partie prévoit, conformément aux principes fondamentaux de son système juridique, la possibilité de ne pas imposer de sanctions aux victimes pour avoir pris part à des activités illicites lorsqu'elles y ont été contraintes.

Et concernant l'absence de poursuites ou la non application de sanctions à l'encontre des victimes, l'article 8 de la directive 2011/36 de l'Union européenne indique que les Etats membres prennent, dans le respect des principes fondamentaux de leur système juridique, les mesures nécessaires pour veiller à ce que les autorités nationales compétentes aient le pouvoir de ne pas poursuivre les victimes de la traite des êtres humains et de ne pas infliger de sanctions pour avoir pris part à des activités criminelles auxquelles elles ont été contraintes en conséquence directe du fait d'avoir été l'objet de l'un des actes visés à l'article 2.

Le dernier rapport d'évaluation sur la France, adopté en 2022 par le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), met en exergue les obligations liées au principe de non-sanction des victimes/survivants de la traite.

VOIR

www.coe.int/trafficking-France

DÉPOSER PLAINTE, UN PARCOURS COMPLEXE

Le dépôt de plainte pour des faits de traite des êtres humains n'est pas une procédure aisée, et l'accompagnement social peut faciliter l'accès à la procédure judiciaire. Ainsi, les victimes sont repérées par les associations à travers une succession d'indicateurs - comportementaux, narratifs, physiques - constitutifs d'un faisceau d'indices permettant de considérer que la personne est victime de traite.



COMMENT IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES ?

Pour que l'identification puisse se dérouler dans les meilleures conditions, il est essentiel de pouvoir sécuriser les échanges et d'installer un lien de confiance afin notamment de pouvoir évaluer le degré d'urgence pour s'adapter à la temporalité de la victime et lui proposer éventuellement une mise à l'abri.

Une fois cette identification opérée, un accompagnement social individualisé spécifique à la situation de traite peut être entamé. Cet accompagnement vise à permettre une verbalisation des violences vécues ainsi qu'un accès aux droits et repose notamment sur une identification des besoins en matière d'hébergement voire de mise à l'abri, des risques de représailles, du besoin d'accès aux soins (notamment psychologiques).

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE SPÉCIFIQUE

Sur le versant judiciaire, un accompagnement dédié peut être proposé si la personne en forme le souhait.

L'objectif sera d'expliquer la procédure et les droits des victimes, d'apporter un soutien à la rédaction d'un récit se concentrant sur les faits, les dates et les lieux pour faciliter le recueil de la plainte voire constituer la base d'une lettre plainte adressée au Parquet territorialement compétent.

Cela doit être fait dans le respect de la temporalité de la victime. Pour ce faire, il est nécessaire de pouvoir présenter l'intégralité de la procédure et les difficultés qui peuvent se présenter – notamment en ce qui concerne l'exposition aux représailles- ainsi que les avantages en termes de reconnaissance de la qualité de victime.

LA PROCÉDURE JUDICIAIRE

Lors de la procédure judiciaire, il est essentiel de pouvoir alerter sur les besoins d'adaptation de la procédure aux droits et besoins de la victime, particulièrement lorsque des confrontations sont envisagées, mais aussi pour prévenir la multiplication des auditions par des interlocuteurs différents.

L'accompagnement des victimes d'infraction permet également d'avoir une attention particulière en ce qui concerne la qualification pénale des faits dénoncés, qui a des conséquences notamment sur le droit au séjour et les aides financières dont peut se prévaloir la victime (voir plus bas). Si la victime souhaite se constituer partie civile, elle sera soutenue dans cette démarche via la prise de contact avec un ou une juriste ou un ou une avocat(e) et un soutien dans le suivi de la procédure.

Les associations peuvent également apporter un appui relatif au chiffrage des préjudices, notamment en cas d'expertise s'il y a une instruction judiciaire.

Enfin, en cas de procès, les équipes encadrantes seront présentes afin de soutenir la victime et éventuellement d'alerter sur les besoins de sécurisation de la salle d'audience et des abords du tribunal en cas de risques de pressions et d'intimidation.

LE DROIT À LA PROTECTION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES VICTIMES

Par ailleurs, une personne étrangère victime de traite des êtres humains a le droit de demander une protection administrative tout le long de la procédure pénale.

En vertu de l'article L425.A du CESEDA (Code de l'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile), elle peut avoir accès à la carte de séjour portant la mention «vie privée et familiale» qui autorise à travailler et dispose d'une durée de validité d'un an, renouvelable tout le long de la procédure.

La personne ayant témoigné ou déposé plainte peut également demander à bénéficier de l'aide aux demandeurs d'asile (ADA) en formulant une demande à l'Office français de l'intégration et de l'immigration sous réserve de demander une attestation précisant le motif d'octroi du titre en Préfecture pour ouvrir les droits à l'ADA.

Si les personnes dénoncées sont définitivement condamnées, la personne peut bénéficier de plein droit d'une carte de résident.



LES OBSTACLES À LA RÉGULARISATION

Quelques points de vigilance

Accéder à la carte de séjour temporaire n'est pas toujours aisé, étant donné que des documents d'identité sont exigés en Préfecture.

Or, les victimes n'ont pas toujours la possibilité de prouver leur identité et ne disposent pas nécessairement des moyens financiers pour payer les frais demandés par leur ambassade.

En cas de classement sans suite de la plainte, la Préfecture peut étudier les motifs d'octroi d'un titre de séjour pour d'autres motifs, notamment : l'entrée dans un parcours de sortie de prostitution, des motifs relevant de l'admission exceptionnelle au séjour, un titre de séjour pour soins ...

Par ailleurs, il est possible de déposer, avant, pendant ou après la plainte, une demande de reconnaissance du statut de réfugié.

Néanmoins, il est important de préciser qu'il s'agit d'une procédure assez longue durant laquelle la personne devra verbaliser à nouveau l'ensemble des faits, et prouver qu'elle est effectivement distancée du réseau l'ayant exploitée. Il est effectivement là aussi exigé d'avoir rompu tout lien avec les exploitateurs.

EN FRANCE, LA LÉGISLATION INTERDIT L'EXPLOITATION SEXUELLE À TRAVERS DIFFÉRENTES QUALIFICATIONS PÉNALES

La traite des êtres humains est punie de :

- 7 ans de prison et 150 000 € d'amende ;
- 20 ans de réclusion et 3M€ d'amende si commise en bande organisée ;
- Peine de prison à perpétuité et 4.5M€ si actes de torture.

La traite des êtres humains sur mineurs est punie de :

- 10 ans d'emprisonnement et 1,5M€ d'amende ;
- Réclusion criminelle à perpétuité et 4,5M€ d'amende en cas de circonstances aggravantes.

Le proxénétisme est puni de :

- 7 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende ;
- 10 ans d'emprisonnement et 1,5M€ d'amende en cas de circonstances aggravantes.

Le proxénétisme sur mineurs de 15 ans est puni de :

- 20 ans de réclusion criminelle et 3M€ d'amende.

L'incitation sexuelle

(incitation d'un mineur par un majeur utilisant un moyen de communication électronique à commettre, sur lui-même ou un tiers, tout acte de nature sexuelle)

- 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende ;
- 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende pour les mineurs de 15 ans.

Sextorsion

(L'enregistrement ou l'exploitation de l'image ou de la représentation d'un mineur à caractère pornographique)

- 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende ;
- 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende pour les mineurs de 15 ans.

Ils profitent généralement des situations précaires et/ou dysfonctionnelles dans lesquelles vivent la plupart de ces enfants.

Dans certains cas, l'exploiteur est un membre de la famille qui tire profit des violences sexuelles subies par l'enfant.

L'achat d'acte sexuel est interdit

en France : solliciter, accepter ou obtenir, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage, des relations de nature sexuelle de la part d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle.

L'achat d'acte sexuel auprès des personnes majeures en situation de prostitution :

- Contrevenant de 5ème classe (1500€ d'amende) ;
- En cas de récidive il est puni de 3750 € d'amende ;
- En cas de circonstances aggravantes les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

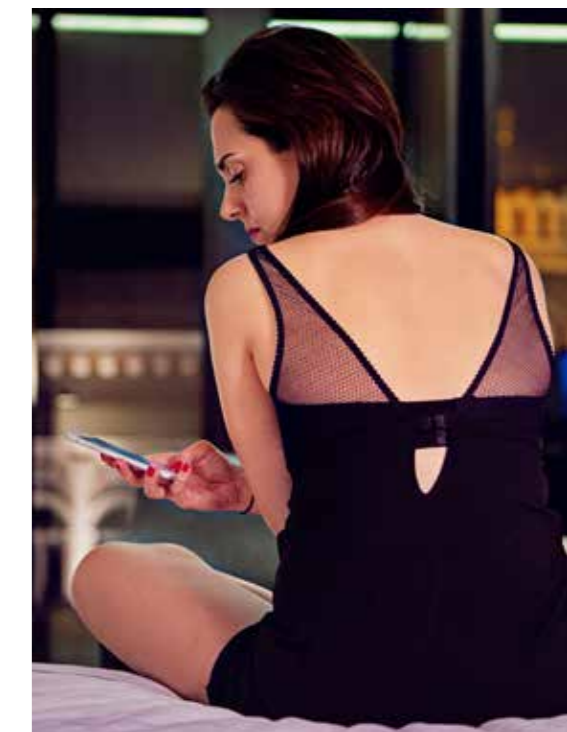
L'achat d'acte sexuel auprès des personnes mineures (15-18 ans) en situation de prostitution :

- 5 ans de prison et 75 000€ d'amende ;
- 7 ans de prison et 100 000€ d'amende en cas de circonstances aggravantes.

L'achat d'acte sexuel auprès des personnes mineures de 15 ans en situation de prostitution :

- 20 ans de réclusion criminelle et 300 000 € à 3M€ d'amende selon les circonstances.

En cas de situation de prostitution d'un.e mineur.e, le « consentement » à un acte sexuel par le.la mineur.e ne peut jamais être établi. En plus d'être passible des peines liées au recours à la prostitution d'un.e mineur.e, le client s'expose donc également à des poursuites pour viol (20 ans de réclusion criminelle) ou pour agression sexuelle (10 ans de prison et 150 000 € d'amende).



L'EXPLOITATION ET LA TRAITE DES ENFANTS

LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ

Plusieurs facteurs augmentent la vulnérabilité des enfants et facilitent le recrutement des mineurs et leur exploitation par des adultes. Les exploitants profitent des fragilités de l'enfant pour le repérer, le recruter et exercer une emprise sur lui.



L'âge

C'est avant tout ce statut d'enfant, de 0 à 18 ans, qui le rend particulièrement vulnérable à toute sorte d'exploitation. Son degré de maturité et de développement ne lui permet pas d'apprécier toutes les situations et d'évaluer tous les risques. Ainsi, si de nombreux facteurs peuvent se cumuler, l'âge, en premier lieu, peut être un unique facteur de vulnérabilité, suffisant à ce qu'un enfant soit victime d'exploitation.

L'isolement

soit du fait de l'absence de membres de famille auprès du jeune (en particulier ceux d'Afrique du Nord) ; soit dans le cadre d'une vie menée exclusivement au sein de la famille/communauté, sans contact extérieur autre que le cadre de l'exploitation, engendrant une certaine méfiance à l'égard de tout adulte ou institution extérieur et une méconnaissance des droits (en particulier chez les enfants de Roumanie, Bulgarie ou Ex-Yougoslavie)

La précarité des conditions de vie, dans le pays de départ et/ou en France

La précarité vécue peut être :

sur le plan familial

- enfant orphelin,
- absence de référents parentaux ou d'une structure affective,
- mariage arrangé,
- placement en foyers...

sur le plan économique

- travail à un très jeune âge,
- enfant en situation de rue,
- vie en squat ou en bidonville.

sur le plan scolaire

- peu ou pas scolarisé,
- analphabète,
- décrochage scolaire.

sur le plan administratif

- absence de document d'identité originaux,
- documents frauduleux ou vrais documents avec une fausse identité,
- attestation du dépôt de demande d'asile sous une fausse identité ou un âge erroné.

Les violences physiques / sexuelles

exercées sur le mineur (dans le cadre familial ou d'une relation de couple).

Les risques sanitaires élevés

Trouble du développement physique et psychique et conduite à risques (tabagisme, consommation importante de stupéfiants, de médicaments, grossesses précoces/ non désirées).

Une certaine dépendance envers les personnes les exploitant

matérielle

Existence d'une dette, d'une dot, un hébergement en squat...

affective

Envers la famille / la communauté d'accueil / des compatriotes.

La fréquence accrue des déplacements entre pays

favorisant la rupture scolaire, l'absence de repère, l'absence de suivi par les institutions/ associations.

La surconnectivité à Internet

et dans un environnement en ligne non protecteur.



DES ENFANTS VICTIMES, OU POTENTIELLES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, OU ENFANTS DE PERSONNES VICTIMES DE TRAITE PARFOIS BÉBÉS, SONT EXPLOITÉS OU EN DANGER DE L'ÊTRE.

Ces mineurs ont droit à la reconnaissance pleine et entière et à l'exercice de tous les droits de l'enfant inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant entrée en vigueur en France le 6 septembre 1990. Ils doivent avoir accès au droit commun.

Les rétablir dans leurs droits fondamentaux est aussi la meilleure manière de faire échec aux réseaux criminels ou aux individus qui les exploitent, tarissant ainsi les profits qu'ils en retirent ; cela permet aussi de réduire la vulnérabilité de ces jeunes face aux risques de traite des êtres humains ou de revictimisation. Enfin cela les aide à se reconstruire et à obtenir réparation des graves préjudices qu'ils ont subis.

La lutte contre la traite des mineurs doit passer par la protection et l'accompagnement des enfants et la réparation ; tout ceci sans discrimination.

La France est devenue en 2022 "pays pionnier dans le cadre de l'Alliance 8.7, un partenariat mondial engagé à atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 établis par les États membres des Nations Unies. Mais la mise en oeuvre effective des mesures prévues dans le cadre de la Stratégie nationale d'accélération pour éliminer le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage contemporain tarde à se concrétiser dans certains domaines.

LES MODES DE RECRUTEMENT

Les modes opératoires varient en fonction des profils des enfants.

Pour les mineurs non accompagnés, le recrutement peut s'opérer dès le pays d'origine avec des promesses de travail, d'une vie meilleure ou d'intégration dans un club de sport, notamment via les réseaux sociaux.

Le recrutement peut aussi se faire à l'arrivée en France où certaines organisations criminelles vont profiter du contexte d'errance de ces mineurs et de leur isolement pour les contraindre à « travailler » pour leur compte : remboursement de la dette liée au voyage, paiement d'une place dans un squat, protection accordée contre d'autres bandes rivales, remboursement de marchandise volée, paiement des démarches pour les documents administratifs...

L'exploitation peut aussi reposer sur les liens familiaux.

Les enfants peuvent être recrutés directement au sein de leur famille, nucléaire ou élargie, pour fournir des revenus à la famille ou participer au remboursement d'une dette contractée par leurs parents.

On constate dans certains groupes, le dévoiement de pratiques communautaires, utilisées comme méthode de recrutement :

recrutement par le mariage avec l'existence d'une contre-dot que la jeune fille devra rembourser, notamment par la commission de délits, chantage lié aux enfants restés dans la belle-famille ou une nourrice dans le pays d'origine. Dans d'autres groupes, le recrutement peut également se faire par cooptation ou « imitation » entre les mineurs eux-mêmes, pouvant être attirés par une certaine image de la réussite matérielle véhiculée par leurs pairs et mise en scène au travers des réseaux sociaux. Les mineurs plus expérimentés peuvent dès lors former les plus jeunes à la commission de délits.

Le recrutement se fait de plus en plus par Internet



LES CONSEQUENCES ET LES SIGNES DE REPÉRAGE

Plusieurs signes et conséquences de la traite permettent de repérer l'enfant victime, comme par exemple :

Traces de violences : blessures, brûlures, fractures, maladies sexuellement transmissibles, ...
Déscolarisation, décrochage, absentéisme
Troubles du sommeil, troubles anxieux, stress post-traumatique, dépression, idées suicidaires
Changement de comportement : attitude violente, agressivité, impulsivité, ...
Addictions
Isolement, évitement, errance
Manipulation de beaucoup d'argent par rapport à l'âge de l'enfant

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

L'exploitation sexuelle des mineurs est une pratique criminelle généralement exercée par un adulte sur une personne de moins de 18 ans. Elle constitue une violation des droits fondamentaux des enfants.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant prévoit à ce titre que « les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle ».



EXEMPLE DE REPOSES DE LA PART DES ACTEURS DE PROTECTION

ADO SEXO, POUR AIDER LES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE ET LEUR ENTOURAGE

Afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, l'ACPE (Agir Contre la Prostitution des Enfants et les violences sexuelles) a mis en place un dispositif nommé « Ado Sexo » à destination des adolescents, de leurs parents et des professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

Le dispositif « Ado Sexo » propose un soutien global :

Aux institutions scolaires et de protection de l'enfance et aux professionnels potentiellement en contact avec des mineurs (éducateurs, psychologues, forces de l'ordre...) afin de les aider dans l'identification des situations d'exploitation et l'accompagnement des victimes.

Aux parents pour les orienter et les soutenir dans leurs démarches juridiques, les orienter vers des structures spécialisées et faciliter les échanges avec les professionnels qui accompagnent leurs enfants. Des groupes de paroles sont également organisés pour pouvoir échanger entre parents.

Aux jeunes pour les sensibiliser ou les aider à sortir de l'exploitation via un accompagnement individuel par des éducatrices spécialisées pour les aider à sortir du système prostitutionnel. Il se déroule au domicile, en foyer ou lors des permanences.

QUELQUES DÉFINITIONS

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution : l'enfant victime est contraint à se livrer à des activités sexuelles en échange d'une contrepartie de nature pécuniaire ou non. Dans de nombreux cas, cette contrepartie est reçue par un tiers, proche ou non.

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre de voyage et du tourisme : l'enfant est victime d'exploitation eu égard à la présence de touristes, voyageurs et visiteurs, étrangers ou non.

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne : l'enfant est victime d'exploitation par le biais de l'utilisation de nouvelles technologies et d'internet.

Les formes d'exploitation pouvant être cumulatives, il convient de rappeler que la traite des mineurs comprend : la contrainte à commettre des crimes ou délits, le travail et les services forcés, la servitude domestique, l'exploitation sexuelle et prostitution, la mendicité forcée, le prélèvement d'organe.

La définition de l'infraction de traite des êtres humains sur mineurs se trouve à l'article 225-4-1 II du Code pénal.

L'EXPLOITATION SEXUELLE D'UN MINEUR EST CARACTÉRISÉE LORSQUE :

- *Il a subi un acte qui prépare et facilite son exploitation*
- *il ou elle a été recruté ou transporté ou transféré ou hébergé ou accueilli*
- *et que cet acte a été commis dans un but d'exploitation sexuelle ou de prostitution*

En revanche, il n'est pas nécessaire de :

- *chercher les moyens mis en œuvre ou les circonstances dans lesquelles les faits ont été commis*
- *prouver la contrainte*
- *prouver le non-consentement*

EXEMPLE DE REponses DE LA PART DES ACTEURS DE PROTECTION

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS VICTIMES DE TRAITE PAR HORS LA RUE

Hors la rue fait un travail de rue pour les enfants les plus éloignés du droit commun de la protection de l'enfance.

L'action de l'association est diverse : accompagnement d'un éducateur, rencontre vers le soin, lien avec le tribunal pour enfants et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; dans le cas de danger, signalements et orientation vers un dispositif de protection.

Hors la rue agit principalement en Ile de France, avec un focus sur Paris et la Seine Saint-Denis. Mais l'association agit aussi au niveau national par le plaidoyer, la formation et l'échange d'expériences.

L'association constate les évolutions suivantes au cours du temps. Dans les années 1980 – 1990, la plupart des mineurs étaient originaires d'Ex-Yougoslavie (vole à la tire, pickpocket). Dans les années 2000, ils étaient originaires de Roumanie, Bulgarie, Bosnie (vol de téléphones portables en terrasse, cambriolages, vol aux distributeurs de billets. Depuis 2015, il y a en plus des mineurs non accompagnés en provenance du Maghreb - Maroc, Algérie -, de l'Afrique de l'Ouest, d'Albanie, du Vietnam (vol à l'arrachée, vente de cigarettes ou stupéfiant, cambriolages...)



LES LIMITES DANS LA PROTECTION DES MINEURS CONTRAINTS À COMMETTRE DES DÉLITS

L'absence de connaissances liées à cette forme d'exploitation, par les institutions compétentes (policières, judiciaires, sociales, médicales) conduisant au défaut d'identification de ces mineurs et à la reconnaissance d'un statut de victime.

Les poursuites pénales et l'incarcération

de ces mineurs pour des infractions commises dans le cadre de leur exploitation.

La non-reconnaissance par le mineur lui-même de sa condition de victime,

venant limiter son adhésion à une protection. Ainsi le phénomène d'emprise et de conflit de loyauté empêche souvent les mineurs eux-mêmes de se considérer comme victimes.

Le manque d'associations spécialisées

au niveau des territoires intervenant auprès de ce public spécifique.

Le nombre insuffisant de structures dédiées à l'accueil de ces mineurs,

pouvant offrir un accompagnement adapté.

Le centre Koutcha a récemment été ouvert, avec une capacité d'accueil de 6 places (12 dans 2 ans) pour accueillir des enfants victimes de traite.

Le réseau national Satouk compte aussi une quinzaine de structures d'accueil (20 à fin 2023), certaines intégrant des experts en accompagnement (psychologues, infirmières, criminologues, éducateurs spécialisés, etc.).

Les difficultés de coopération et d'échanges d'information au niveau européen

pour des publics de mineurs pourtant extrêmement mobiles, évoluant d'un pays à un autre.

La santé physique et psychique des enfants victimes

Le manque de formations des acteurs autour des enfants victimes

Il faut former les enquêteurs, les intervenants dans les bidonvilles, les éducateurs, les enseignants, les magistrats, les services de stupéfiants, etc.

REAGIR EN CAS DE DOUTE OU DE RÉVÉLATIONS

Dans la plupart des cas, les mineurs ne se considèrent pas comme victimes et n'ont pas conscience de leur statut de victimes sans un accompagnement et suivi spécifique. Les mineurs victimes bénéficient de protection et d'assistance éducative dans le cadre du droit commun relatif à la protection de l'enfance.

Ces mineurs doivent bénéficier d'une mise à l'abri en urgence dans un endroit sécurisé pour les soustraire à l'emprise du réseau et de l'exploiteur.

119
24h/24 - 7j/7

Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger

Numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Appel gratuit et confidentiel

QUELQUES CONSEILS SUR COMMENT RÉAGIR !

Éviter de confronter l'exploiteur potentiel ;
Ne pas juger l'enfant victime d'exploitation ;
Proposer une écoute active pour accueillir la parole de l'enfant et créer un lien de confiance ;
Laisser l'enfant parler librement et éviter de poser des questions ;
Rassurer l'enfant en lui disant que les violences subies sont interdites ;
Dire à l'enfant de ne pas avoir honte de ce qu'il/elle a vécu ;
Rappeler à l'enfant que ce n'est pas sa faute ;
Contacter les associations et services spécialisés pour mieux accompagner l'enfant ;
Alerter les autorités compétentes : Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), Procureur de la République, police ou gendarmerie ;
Prendre contact avec le 119 (service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger).

Lorsque leur famille ou leur entourage est concerné par l'exploitation, les mineurs doivent bénéficier d'une mise à l'abri dans un endroit sécurisé pour les soustraire à l'emprise du réseau d'exploiteurs.

EXEMPLE DE REponses DE LA PART DES ACTEURS DE PROTECTION

LE CENTRE SÉCURISÉ ET SÉCURISANT KOUTCHA

est un lieu d'accueil pour les mineur.e.s victimes de traite. Il a une capacité d'accueil actuelle de 6 mineur.e.s (de 13 à 18 ans) présumé.e.s victimes de la traite des êtres humains, quelque soit la forme d'exploitation subie et ayant un lien avec la France de part leur nationalité ou leur présence sur le territoire.



ENSEMBLE, PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Présentation du Collectif «Ensemble contre la traite des êtres humains»	p. 93
Les associations membres du Collectif	p. 95

PRÉSENTATION DU COLLECTIF

“ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS”

C'est un réseau créé pour une lutte plus efficace contre toutes les formes de ce déni des droits humains.

Créé par le Secours Catholique en 2007, il regroupe 28 associations et fédérations d'associations françaises, engagées de façon directe ou indirecte avec les victimes en France ou dans les pays de transit et d'origine de la traite. Déterminé à lutter contre la marchandisation de la personne, il se mobilise avec un double objectif :

- Sensibiliser le grand public à cette question complexe
- Amener les décideurs politiques, français, européens et internationaux, à s'engager fortement contre cette forme de criminalité.

Il couvre les différents types de traite à des fins d'exploitation sexuelle, d'esclavage domestique, de travail forcé, d'obligation à mendier, de contrainte à commettre des délits, de mariage servile, de prélèvement d'organes...

SES DOMAINES D'ACTION

- Prévention des publics à risque de traite
- Sensibilisation du grand public, formation des bénévoles et professionnels,
- Accompagnement des victimes (social, juridique, hébergement, santé, emploi, convivialité...),
- Mise en réseaux au niveau national et international,
- Plaidoyer en France, en Europe et au niveau mondial pour faire évoluer les textes internationaux et les lois nationales en faveur des victimes ainsi que leur application.

**CONTRE
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS**



Plusieurs organisations membres de ce collectif d'associations françaises ont aussi une dimension internationale nécessaire pour combattre ce fléau.

Le Collectif et ses associations ont largement participé ces dernières années à faire en sorte que la traite des êtres humains intègre différents plans d'action du gouvernement français

- La traite des êtres humains
- La prostitution des mineurs
- La vulnérabilité des migrants
- La démarche en vue d'un plan national de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs
- La préparation de la stratégie contre le travail des enfants dans le cadre de l'alliance 8.7
- Le travail forcé
- L'esclavage contemporain

COORDINATION DU COLLECTIF

Geneviève Colas
genevieve.colas@secours-catholique.org
 06 71 00 69 90
www.contrelatraite.org

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

ACTION CATHOLIQUE DES FEMMES

www.actioncatholiquedesfemmes.org

Favoriser la place et la dignité de la femme.

AFJ
www.foyer-afj.fr

Depuis 2000, l'AFJ héberge et accompagne des femmes majeures victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

En plus de la mise à l'abri 7 jours/7 et 24h/24h, l'AFJ propose un accompagnement pluridisciplinaire aux personnes accueillies ainsi que de l'aide dans l'identification des victimes.

L'AFJ participe également dans les réunions de préparation des plans de lutte contre la traite des êtres humains ainsi qu' anime des séances de sensibilisation sur la problématique de la traite des êtres humains.

Contact
 Yolanda Gutierrez - 07 60 73 26 26
servicesocial.afj@gmail.com

AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LES VIOLENCES SEXUELLES (ACPE)

www.acpefrance.fr

L'ACPE lutte depuis plus de trente ans contre l'exploitation sexuelle des mineurs, qu'il s'agisse du recours à la prostitution d'enfants, du proxénétisme contre mineurs, de la traite des enfants, de violences sexuelles à leur encontre ou encore de la corruption de mineurs.

Pour mener à bien cette mission, l'ACPE participe à des plans gouvernementaux et travaux parlementaires pour :

Faire état de dysfonctionnements et formuler des recommandations ;

se constituer partie civile dans des procès emblématiques du phénomène d'exploitation sexuelle des mineurs ;

Former divers professionnels (de la protection de l'enfance, de la justice, de l'Éducation nationale, du social...) à cette problématique et accompagne les victimes et leurs proches grâce à son réseau AdoSexo.

Juridique et/ou psycho-éducatif, cet accompagnement est crucial pour permettre la sortie du système et la reconstruction, envisageables notamment grâce à des séjours de rupture.

Au cours de ces séjours, le sport devient un élément de travail fondamental: par de l'équithérapie, par la pratique de la boxe...

La victime prise en charge trouve un moyen de réguler les émotions et de remédier à leur dissociation.

Contact
 Sophie Antoine - 01 40 26 91 51
juridique@acpe-asso.org,

AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'HOMME
www.aedh.org

Protéger les victimes de la traite et défendre leurs droits.

AMICALE DU NID

www.amicaledunid.org
www.jenesuispasavendre.org

Fondée en 1946, implantée sur 16 départements de l'hexagone, forte de plus de 250 salarié.es, l'Amicale du Nid est une association laïque qui défend l'abolition du système prostitutionnel.

L'Amicale du Nid considère que la prostitution est incompatible avec le respect de la dignité humaine et l'égalité entre les femmes et les hommes, et que le corps humain ne peut être envisagé comme une marchandise.

Son action s'inscrit dans un continuum : la prévention, la sensibilisation, la formation (organisme de formation certifié QUALIOP1 – notamment formation relative à la traite des êtres humains à des fins sexuelles, à la prostitution des mineur.es), l'aller-vers dans l'espace public et numérique, l'accueil, l'accompagnement social global (socio-éducatif, juridique, insertion socio-professionnelle, parcours de sortie de prostitution...), un accompagnement spécifique dédié aux mineur.es en situation de prostitution, l'hébergement et le logement accompagné (plus de 500 places), le plaidoyer.

Contact

01 44 52 56 40
contact@adn-asso.org

**ARMÉE DU SALUT,
www.armeedusalut.fr**

L'Armée du Salut s'engage à servir tous ceux qui sont dans le besoin, sans discrimination ni harcèlement fondé sur l'âge, la race, la couleur, la religion, le sexe, l'origine nationale, l'état civil, le handicap, la citoyenneté ou toute autre caractéristique en rapport avec sa capacité d'aide.

Elle désire prévenir, sensibiliser, former et transmettre des ressources.

Elle se tient présente aux côtés de celles et ceux qui sont actuellement victimes d'exploitation en leur proposant une écoute active, un accueil inconditionnel, du soutien et une présence.

Elle offre un soutien global aux survivants de la traite des êtres humains : outre les besoins immédiats d'hébergement, de nourriture et de vêtements. Elle accompagne les survivants dans leurs démarches administratives, dans l'organisation de leur vie quotidienne et dans la mise en place d'un système d'inclusion sociale.

L'accueil inconditionnel est une des valeurs de l'Armée du Salut.

La relation, l'écoute et le respect de l'autre sont des outils essentiels. La qualité de l'engagement, de l'accompagnement et de la parole donnée sont les garants d'un résultat fiable et durable.

Contact

01 43 62 25 00
trafichumain.france@armeedusalut.fr
 Emmanuela Merola
emmanuela_m@tutanota.com

**ASSOCIATION POUR LA RÉADAPTATION SOCIALE
www.ars13.org**

Accueillir des mineurs et jeunes majeurs en rupture familiale et sociale, notamment des jeunes victimes de traite afin de les accompagner à construire et à mettre en œuvre leur projet de vie.

**AUX CAPTIFS, LA LIBÉRATION
www.captifs.fr**

Depuis 40 ans l'association Aux captifs, la libération rencontre et accompagne les personnes en grande précarité et notamment les personnes victimes de la traite des être humains à des fins d'exploitation sexuelle à Paris, en province et sur internet.

Lors de tournées rue et de tournées numériques, les salariés et bénévoles s'attachent à créer une rencontre gratuite avec ces personnes « captives » de leur situation. Les rencontres se font « les mains nues » afin de privilégier la relation de personne à personne. Lors de permanences sur nos antennes, des temps de répit et dynamisation leurs sont proposés. Elles peuvent alors s'engager dans un accompagnement global vers la construction d'un nouveau projet de vie avec l'aide d'un travailleur social.

Contact:

Gilles Badin - 01 49 23 89 90
g.badin@captifs.fr

**COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE (CCEM)
www.esclavagemoderne.org**

Association nationale créée en 1994, le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) mène un combat quotidien dans la lutte contre toutes formes d'esclavage, de servitude et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail.

Pour ce faire, il se fonde sur l'article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
« Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

Le CCEM a accompagné ainsi plus de 1000 personnes, en grande majorité des femmes ou jeunes filles mais aussi des hommes victimes de traite des êtres humains à des fins économiques dans les secteurs du travail domestique, du service à la personne, du bâtiment, de la restauration, du commerce, de l'artisanat, des petites entreprises ou encore de l'agriculture. Il leur apporte un soutien global, à la fois psycho-social, juridique et administratif avec pour principales missions la mise à l'abri, la protection et la défense des victimes.

Ces situations, présentes dans tous les milieux socio-économiques, banlieues défavorisées, zones rurales, milieux privilégiés mais aussi représentations diplomatiques ou lors de grands événements sportifs, sont encore mal connues de l'opinion publique. C'est pourquoi le CCEM s'attache également à mener un travail de formation auprès des professionnels, de sensibilisation du grand public, d'expertise et de plaidoyer pour faire évoluer et appliquer les législations nationales et européennes.

Contact:

info@ccem.org
 01 44 52 88 90

COMITÉ PROTESTANT ÉVANGÉLIQUE POUR LA DIGNITÉ HUMAINE (CPDH)

www.cpdh.org

Le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine a pour mission de promouvoir le respect de la dignité humaine, la défense et la protection des droits de l'enfant, de la femme, et de l'homme d'une manière générale.

«L'excellence, l'amitié et le respect» sont les trois valeurs principales de l'olympisme. Le CPDH a inscrit dans sa charte de valeur que «chaque être humain doit être respecté, servi et non exploité». C'est ce respect pour la dignité humaine qui conduit l'association à s'engager d'une part dans le plaidoyer contre la traite des êtres humains au sein des collectifs «Ensemble contre la traite» et European Freedom Network, notamment sur la pornographie et la prostitution, la Gestation par Autrui et au sujet des directives européennes sur la traite et le devoir de vigilance. D'autre part, le Comité sensibilise le grand public aux situations d'exploitation dans les écoles et les communautés, à travers la création d'un Dimanche contre la traite et de la Marche pour la Liberté avec A21.

Contact

Coralie Diebold - 03 67 07 85 39
contact@cpdh.org,

CONGRÉGATION NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR

www.bonpasteur.com

Nous nous engageons à : Œuvrer avec zèle en faveur des femmes et des enfants, spécialement ceux et celles qui sont victimes de la traite, contraints à l'émigration et opprimés par une pauvreté écrasante. Soutenir des projets en faveur de la justice économique, se confronter aux systèmes injustes et prendre une « position collective » à chaque fois que c'est nécessaire. Sœurs et partenaires de mission sont actifs au plan local, national et international dans 68 pays.

Contact

Stefania Aceti, 07 68 62 23 80
ndcbpcomm@gmail.com

CONSEIL FRANÇAIS DES ASSOCIATIONS POUR LES DROITS DE L'ENFANT COFRADE

www.cofrade.fr

Protéger les enfants contre la traite des êtres humains ; démanteler les réseaux de traite, éradiquer toute forme d'exploitation des enfants, est une lutte nécessaire dans tous les pays, à tous les niveaux.

Contact

Arthur Melon - 09 77 38 07 13
contact@cofrade.org

ECPAT FRANCE

www.ecpat-france.fr

ECPAT France a pour mandat de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sous toutes ses formes et en particulier contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages, en ligne, dans le cadre de la prostitution ou encore du mariage précoce.

Ces manifestations de l'exploitation sexuelle peuvent entrer dans le cadre de la traite dès lors qu'elles sont associées à un acte préparatoire, à savoir le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de l'enfant victime.

ECPAT France soutient des projets de prévention de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et de protection des victimes et des survivant.es, en collaboration avec des acteurs locaux et en renforcement de la société civile nationale, en France et à l'étranger.

Ainsi par exemple ECPAT France a développé le programme "Don't Pay with Your Life" afin de mobiliser des jeunes filles nigérianes victimes de traite en France souhaitant témoigner de leur exploitation auprès de leurs pairs; prévenir les départs et recrutement par des réseaux criminels de traite au Nigeria et proposer des alternatives socioéconomiques aux victimes.

En France ECPAT dispose d'une antenne à Calais déployant des équipes pluridisciplinaires, travaillant en rue et allant vers les enfants pour garantir l'accès aux droits aux Mineurs Non Accompagnés et identifier et accompagner les enfants victimes de traite à la frontière avec le Royaume-Unis. ECPAT France a également des équipes locales à Madagascar et au Burkina Faso, qui soutiennent des programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des filles et des garçons. En Afrique de l'Ouest par exemple, ECPAT mène le programme "mobilité protégé" visant l'accès à des services de protection de qualité pour les jeunes en migration, très exposés à la traite dans la région.

Contact:

Guillemette Vuillard - 06 63 01 55 95
gvuillard@ecpat-france.org

ESPOIR-CFDJ SERVICE JEUNES ERRANTS

Lutter contre la traite des êtres humains, c'est aussi s'engager et se mobiliser dans la lutte pour le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS)

www.federationsolidarite.org

Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, sensibilise l'opinion publique et les décideurs aux situations d'exclusion, observe et analyse la pauvreté, l'insertion, le travail social.

FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE (FEP)

www.fep.asso.fr

La Fédération de l'Entraide Protestante regroupe des centaines d'associations œuvrant en faveur des personnes exclues, en souffrance ou en grande fragilité.

FONDATION JEAN ET JEANNE SCELLES

www.fondationscelles.org

Lutter contre la traite à des fins prostitutionnelles par la ressource documentaire, l'information, la mise en perspective et la sensibilisation des acteurs publics et sociaux.

HORS LA RUE

www.horslarue.org

Hors la Rue intervient auprès des mineurs étrangers en danger en région parisienne.

Accompagner les enfants et adolescents les plus vulnérables et les moins demandeurs d'accompagnement à travers un travail quotidien de maraude et un centre d'accueil de jour.

Orienter vers le droit commun de la protection de l'enfance, des mineurs en situation d'exploitation et victimes de traite des êtres humains.

Contact:

Léa Loth - 01 41 58 14 65
lea.loth@horslarue.org
contact@horslarue.org

JUSTICE ET PAIX FRANCE

www.justice-paix.cef.fr

La traite des êtres humains est une atteinte à la dignité des personnes, un fléau à combattre sans relâche.

KOUTCHAwww.koutcha.org

L'association Koutcha a pour objet la compréhension, l'information, l'évaluation et la protection des mineur.e.s et jeunes majeur.e.s, victimes de traite des êtres humains.

Elle a ouvert un centre sécurisé et sécurisant avec une capacité d'accueil actuelle de 6 mineur.e.s (de 13 à 18 ans) présumé.e.s victimes de la traite des êtres humains, quelque soit la forme d'exploitation subie et ayant un lien avec la France de part leur nationalité ou leur présence sur le territoire. Ce centre bénéficie de la double habilitation PJJ / ASE et s'inscrit dans le plan gouvernemental de lutte contre la traite des êtres humains.

L'association a aussi créé le **réseau national Satouk** qui vise à proposer un placement éloigné et un accompagnement adapté aux mineur.e.s victimes de traite des êtres humains dans des structures de protection de l'enfance aux modalités d'accueil diversifiées.

Contactcontact@koutcha.org**LA CIMADE**www.lacimade.org

La mission de la Cimade consiste à accueillir, orienter et défendre

les personnes étrangères. L'une de ses principales actions consiste à accueillir, orienter et défendre les étrangers confrontés à des difficultés administratives, liées au séjour ou à l'asile, parfois victimes de traite des êtres humains.

Contact

01 44 18 60 50

infos@lacimade.org**LA VOIX DE L'ENFANT**www.lavoixdelenfant.org

La Voix De l'Enfant est une fédération de 80 associations qui interviennent dans 80 pays en France et à l'international. Elle a pour but l'écoute et la défense de tout enfant en détresse, quel qu'il soit et où qu'il soit. A travers ses associations membres et l'équipe du siège, elle mène des actions qui visent à protéger l'ensemble des droits de l'enfant : éducation, santé, culture, sport, lutte contre les violences, ...

Contact

01 56 96 03 00

info@lavoixdelenfant.org**LES CHAMPS DE BOOZ**www.champsdebooz.fr

Accueil et suivi de femmes isolées demandeuses d'asile en Ile de France à titre de prévention en raison de leur vulnérabilité particulière face à la traite.

Contactsecretairebooz@gmail.com**MOUVEMENT DU NID**www.mouvementdunid.org

Le Mouvement du Nid – France est une association reconnue d'utilité publique agissant en soutien aux personnes prostituées.

Implanté dans toute la France, le Mouvement du Nid est à la fois une association de terrain et un mouvement de société : il appelle à un engagement citoyen, politique et culturel contre le système de la prostitution et l'ensemble des violences contre les femmes. L'association mène des actions de prévention primaire et secondaire, d'accompagnement social global, et de formation des professionnel.les.

Contact

01 42 70 92 40

nidnational@mouvementdunid.org**ORGANISATION INTERNATIONALE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE (OICEM)**www.oicem.org

Accompagner chaque jour les enfants, les femmes et les hommes victimes de traite des êtres humains sur le chemin de la reconstruction par une assistance juridique, un accompagnement socio-éducatif et un soutien psychologique.

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT<https://planete-eed.org/>

Planète Enfants & Développement est une association de solidarité internationale créée en 1984, active en Asie et en Afrique. Son ambition : l'égalité des chances pour tous les enfants dès le plus jeune âge.

L'organisation agit au quotidien pour offrir aux enfants les plus vulnérables un environnement protecteur, non violent, stable et stimulant, conditions nécessaires pour assurer leur développement et leur épanouissement.

Véritable catalyseur de changement, Planète Enfants & Développement donne les moyens aux familles, éducateurs, associations locales et pouvoirs publics de faire grandir les enfants dans un monde meilleur.

Elle travaille en partenariat avec les populations et les acteurs locaux pour garantir la pertinence des projets mis en œuvre et leur impact.

Engagée pour lutter contre toutes les formes de violence, l'association développe des projets de prévention et de prise en charge d'enfants et de femmes victimes d'exploitation ou de traite des êtres humains.

Au Népal par exemple, elle propose une écoute psycho-sociale et des activités de bien-être à des jeunes femmes entraînées dans des réseaux de prostitution avec pour objectif de les faire s'exprimer et de reprendre confiance en elles.

Contact

Sylvie Morin-Miot - 01 53 34 86 32

sylvie.morin-miot@planete-eed.org**SOS ESCLAVES**www.sos-esclaves.com

Créée en 2007, l'Association « SOS-Esclaves » vient en aide aux victimes d'exploitation domestique.

L'association a trouvé sa spécificité dans le soutien juridique et social, l'objectif poursuivi étant, après avoir fait consacrer leur statut de victime, de les aider à obtenir le statut de citoyen :

Elle les accompagne du dépôt de plainte jusqu'au verdict, et les aide à se réinsérer administrativement (obtention de titres de séjour), professionnellement, et socialement.

Elle assure également la mise en place des procédures d'accès aux soins (informations sur la prévention santé et hygiène).

Contact

Anick Fougeroux - 06 14 98 44 65

Catherine Le Moël - 06 40 12 21 08

contact@sos-esclaves.comsosesclaves@gmail.com**SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE**www.secours-catholique.org**Coordinatrice du Collectif**

« Ensemble contre la traite des êtres humains ». Il a créé et coordonne le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains ».

Lutter contre la traite des êtres humains, c'est rompre le cercle vicieux alimenté par la pauvreté qui entretient le phénomène.

Cela passe par l'information, l'écoute, la dénonciation, l'action, la formation, le plaidoyer, le travail en réseaux, ensemble, à l'échelle locale et mondiale.

Le sport, l'art et la culture sont des moyens, parmi d'autres, d'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et de traite des êtres humains.

Contact

Geneviève Colas - 06 71 00 69 90

genevieve.colas@secours-catholique.org

MEMBRES DU COLLECTIF IMPLIQUÉS DANS LA PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE

Geneviève COLAS

Coordinatrice du Collectif

« Ensemble contre la traite des êtres humains »

Secours Catholique - Caritas France

Armelle LE BIGOT-MACAUX,

Cofrade et ACPE

Catherine LE MOEL, ACPE et SOS Esclaves

Sophie ANTOINE, ACPE

Faustine DOUILLARD, AFJ

Lili BOUTET, AFJ

Yolanda GUTIERREZ , AFJ

Louise POELAERT, AFJ

Gilles BADIN, Aux captifs, la libération

Anna BILLARD, Amicale du Nid

Delphine JARRAUD, Amicale du Nid

Chaimae BEL AYACHI, Amicale du Nid

Iyad KHASKI, Amicale du Nid

Emmanuela MORELA, Armée du Salut

Guillemette VUILLARD, ECPAT France

Mona CHAMASS, CCEM

Roxane OUADGHIRI HASSANI, CCEM

Laila RAHAOUI, CCEM

Coralie DIEBOLD, CPDH

Guillaume LARDANCHET, Hors la rue

Gauthier BERENFELD, Hors la rue

Julie JARDIN, Hors la rue

Léa LOTH, Hors la rue

Manon DANGER, Hors la rue

Violaine HUSSON, La Cimade

Sabrina HIMEUR, La Voix de l'Enfant

Clémentine AMIOT, La Voix de l'Enfant

Patricia MONTES, La Voix de l'enfant

Benoît KERMORGANT, Mouvement du Nid

Sylvie MORIN-MIOT,

Planète Enfants & Développement

Daniel DRUESNE

Secours Catholique - Caritas France

Marie Elisabeth LAFAILLE

Secours Catholique - Caritas France

CRÉDITS

Création graphique

Narrativ / Nicolas BEZIN - Tymeo

Rédaction des messages des affiches

et des récits illustrés

Narrativ / Nicolas BEZIN

Illustrations : **Antoine Montalbetti**

Photos

Xavier SCHWEBEL, Secours Catholique caritas

France - PAFA - iStock photos - Shutter Stock



**ON VOUDRAIT
TOUTES ET TOUS
QUE CE SOIT
UNE FÊTE**



Retrouvez les récits
des victimes

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT **LES RISQUES D'EXPLOITATION.**

Sous la
coordination de :



Avec l'appui de :



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
REPUBLIQUE FRANÇAISE



**CONTRE
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS**

**ON VOUDRAIT
TOUTES ET TOUS
QUE CE SOIT
UNE FÊTE**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

Retrouvez les récits
des victimes

CONTRE
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS

1600, 33 ANS
**FAN DE HANDBALL
ET EXPLOITÉE PAR LE TRAVAIL**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

LEA, 19 ANS
**FAN DE GYMNASTIQUE
ET FORCÉE À VOLER**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

KARIN, 14 ANS
**FAN DE BASKETBALL
ET FORCÉE À DEALER**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

VICTOR, 10 ANS
**FAN DE FOOTBALL
ET FORCÉE À MENDIER**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

ROZA, 30 ANS
**FAN DE BOXE
ET ESCLAVE DOMESTIQUE**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

MARIE, 23 ANS
**FAN DE NATATION
ET FORCÉE À VENDRE SON CORPS
SUR INTERNET**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

FARAL, 15 ANS
**FAN D'ATHLETISME
ET EXPLOITÉE SEXUELLEMENT**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.

**CONTRE
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS**

CONTACT

Geneviève Colas +33 6 71 00 69 90

genevieve.colas@secours-catholique.org

AFJ, Agir Contre la Prostitution des Enfants, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Association pour la Réadaptation Sociale, Aux captifs la libération, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Fédération des Acteurs de la solidarité (FAS), Fédération de l'Entraide Protestante, Espoir CFDJ-Service Jeunes errants, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Koutcha, La Cimade, La Voix De l'Enfant, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants & Développement, SOS Esclaves, Secours Catholique-Caritas France qui coordonne le Collectif

**Sous la
coordination de :**



www.secours-catholique.org

Avec l'appui de :

CNCDH
COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.cncdh.fr

M Mission
I interministérielle
P pour la protection
R des femmes contre les violences
O et la lutte
F contre la traite des êtres humains

Contact : miprof@miprof.gouv.fr